

# Ville de Lille

## PROCES VERBAL

### de la séance du Conseil Municipal du 2 avril 2007

La séance est ouverte à 17 heures 25 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

**Madame le Maire.**- Monsieur PECHARMAN, si vous voulez bien procéder à l'appel.

(Monsieur PECHARMAN procède à l'appel nominal)

**Présents** : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mme BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, CATTELIN, M. CHARLES, Mmes CLERBOUT, COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DANGRÉAUX-VARLEZ, DA SILVA, M. DECOCQ, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mmes DESWARTE, ESCANDE, FILLEUL, M. FLEJSZEROWICZ, Mme FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, PLANCKE, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mme REDLICH, M. RICHIR, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, Mme STANIEC, MM. SULMAN, THIOT, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

**Excusés** : Mme DAVAL (pouvoir), MM. DURAND, MAUROY, MOREAU, Mme PHEULPIN-COQUEL (pouvoir).

**Madame le Maire.**- Merci.

Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, je salue chacun d'entre vous, les Elus, les Conseillers de quartier, les Lillois qui sont parmi nous et bien sûr la presse.

Je vous demande quelques instants d'attention car nous allons parler d'un sujet grave : ce qui s'est passé dans notre ville dans la nuit de samedi à dimanche.

Un agent municipal a découvert à 8 heures 45, lors de son tour de garde, que 52 tombes du carré juif de Lille, au cimetière de Lille-Sud, avaient été fortement dégradées pendant la nuit.

Bernard CHARLES s'est rendu aussitôt sur les lieux, puis moi-même et un certain nombre d'élus, Christian DECOCQ, Bernard ROMAN et un certain nombre d'entre vous.

Quand nous sommes arrivés devant ce spectacle ignoble, il faut le dire, nous espérions ne pas être dans notre ville, ne pas être en France.

A l'évidence, un commando - c'est en tout cas ce que dit la Police, on verra plus tard - d'hommes bien préparés, professionnels, a non seulement mis à bas la partie verticale des tombes mais a aussi, pour certaines d'entre elles, donné des coups de masse pour casser les étoiles juives.

Cela est évidemment un spectacle épouvantable dans notre ville et dans notre pays.

Nous avons immédiatement prévenu Jean-Claude KOMAR, le Président de la communauté juive et il est arrivé sur les lieux en même temps que la Police Nationale que nous avons appelée. Nous étions présents pour l'entourer et entourer les membres de la communauté juive qui venaient vérifier si la tombe de leur famille n'avait pas subi ces atteintes inacceptables.

Je voulais redire à nouveau devant vous notre indignation face à un acte qu'il faut qualifier d'antisémitisme, un acte ignoble, profondément contraire à toutes les valeurs de notre République.

Dire aussi notre solidarité et notre peine à la communauté et particulièrement aux familles qui ont été touchées par ces horreurs.

Dès 10 heures du matin, j'ai proposé que, de la manière la plus ouverte possible, nous nous retrouvions à 14 heures aujourd'hui pour un moment de recueillement autour de la communauté au cimetière de Lille-Sud. Nous y sommes allés avec Christian DECOCQ.

Ceux qui réalisent ce type d'acte souhaitent diviser les Français, diviser les communautés, diviser les personnes d'origines différentes, diviser ceux qui pourtant défendent la République.

Il était bon que nous soyons unis pour dire ensemble que nous étions choqués, indignés et que nous attendions que tout soit fait pour arrêter les coupables et les condamner.

Nous avons été touchés par les 1 000 ou 1 500 personnes, je ne sais exactement, qui étaient présentes à 14 heures, des enfants des écoles, les hautes autorités de la République, des élus de toutes tendances et bien sûr notre Conseil Municipal. Bernard DEROSIER avait d'ailleurs reporté le Conseil Général pour pouvoir être présent avec l'ensemble des Conseillers généraux.

Mais aussi, il faut le dire, beaucoup d'habitants, notamment ceux de Lille-Sud qui, déjà hier, lorsque je suis restée sur place jusqu'à 14 heures, sont venus nombreux après avoir vu à la télévision que ces actes avaient eu lieu, consternés, indignés et extrêmement touchés par ce qui s'était passé au cœur de leur quartier.

Ils étaient très nombreux aussi à 14 heures avec nous pour dire que ces actes étaient indignes.

C'était aussi une manifestation œcuménique puisque les représentants, au plus haut niveau, des diverses religions, Monseigneur DEFOIS ainsi que le deuxième Evêque de Lille, de nombreux prêtres, de nombreux imams de la ville, à côté du rabbin ainsi que Madame la Pasteur protestante, étaient tous là pour dire « Nous sommes tous unis car cela nous touche profondément. »

Hier matin, nous avons pu voir que tout était fait dès les premières heures afin que la Police Nationale et la Justice fassent leur travail, le Substitut du Procureur, le Procureur, le Directeur des services de Police Judiciaire, évidemment, beaucoup d'agents, une quarantaine de personnes étaient sur les lieux pour essayer de relever des indices et des empreintes.

Le Procureur de la République a annoncé hier après-midi, avec le Préfet, qu'une équipe allait arriver d'Ecully, près de Lyon, pour procéder à des prélèvements d'ADN sur l'ensemble des tombes dégradées.

Avec une telle pratique, nous mettons toutes les chances de notre côté de pouvoir définir le profil, y compris le profil individuel, de ces individus.

Nous espérons tous vivement qu'ils soient arrêtés rapidement et déférés à la justice pour être fermement condamnés.

Un numéro de téléphone unique, je le redis, 03.20.30.37.25, est mis à disposition dans le cadre d'un appel à témoin où tous ceux et celles, qu'ils aient des preuves ou des présomptions, qui ont vu quelque chose ou qui pensent avoir des renseignements, en fassent part par ce biais. Nous avons besoin de nous mobiliser tous pour faire en sorte que les coupables soient arrêtés.

J'ai saisi Monsieur le Procureur d'une demande afin d'accompagner les victimes en indemnisation et Monsieur le Procureur m'a déjà répondu qu'il a saisi l'Association Intercommunale d'Aide aux Victimes et de Médiation Pénale de Lille à la suite des dégradations.

En ce qui concerne la Commission Nationale d'Indemnisation des Victimes d'Infractions, la CIVI, il appartiendra à chaque victime, une fois l'enquête pénale terminée, de saisir cette Commission pour obtenir l'indemnisation de son préjudice, soit en raison de l'insolvabilité des auteurs, identifiés et condamnés, soit en raison du classement sans suite de la procédure, si jamais nous étions devant des recherches infructueuses.

L'intervention de l'Association Intercommunale d'Aide aux Victimes va constituer, dès maintenant une aide précieuse, j'en suis absolument convaincue.

Je souhaitais redire, en votre nom à tous et, je crois, au nom de tous les Lillois, à la communauté juive et à notre collègue Charles SULMAN qui en a été le Président pendant de nombreuses années et au-delà de lui, à toute la communauté, notre peine et notre indignation mais aussi notre solidarité.

En tout cas, nous pouvons nous réjouir qu'il y ait eu une réaction aussi unanime dans notre ville et à ce niveau.

Mes chers collègues, je vous propose une motion du Conseil Municipal de Lille que je vais vous lire immédiatement qui montrera aussi, de manière plus officielle par rapport à ce moment de recueillement que nous avons eu tout à l'heure, que nous ne souhaitons pas en rester là. Je lis cette motion.

#### **Motion relative aux dégradations au Cimetière du Sud**

A la suite de la dégradation de 52 tombes dans le carré juif du cimetière de Lille-Sud, dans la nuit du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril 2007, le Maire de Lille et le Conseil Municipal de Lille font part de leur indignation et de leur consternation devant un acte antisémite ignoble qui porte atteinte au respect dû aux morts et qui intervient en outre à la veille de la Pâque juive.

D'une ampleur et d'une gravité considérables, cet acte de haine va à l'encontre des valeurs de la République française.

La tolérance, la fraternité, le respect des croyances sont ici bafoués de la manière la plus odieuse. La violence qu'elle propage à l'égard d'une partie de la population outrage la société dans son entier.

Il est fondamental qu'une vigilance particulière, collective et citoyenne autant que policière soit apportée pour que de tels agissements ne se reproduisent plus.

Le Maire de Lille et le Conseil Municipal témoignent de leur solidarité et de leur soutien à la communauté juive de Lille et tout particulièrement aux familles touchées par ces dégradations.

Le Conseil Municipal s'exprime au nom de tous les Lillois, dont un grand nombre s'est rassemblé ce jour au cimetière du Sud pour se recueillir et protester en silence contre ces actes insupportables.

Le Conseil Municipal souhaite que les moyens mobilisés par la Police Nationale et la Justice permettent que les auteurs soient arrêtés dans les plus brefs délais.

Mes chers collègues, je vous demande de bien vouloir voter cette motion.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité. Je vous en remercie.

**Adopté.**

Nous allons passer, sans transition, c'est souvent comme cela dans notre Conseil Municipal; à des nouvelles cette fois-ci agréables puisque la première d'entre elles concerne le mariage d'Eric QUIQUET, notre Adjoint à l'Environnement et aux Espaces verts qui s'est marié avec Mlle Sarah MEILHAC. C'est donc un jeune marié et c'est notre collègue Marc SANTRE qui a eu le plaisir et l'honneur de procéder à cette cérémonie dans notre Hôtel de Ville le 3 mars dernier.

Je voulais redire à Eric, bien sûr, nos vœux de bonheur et de joie partagée avec Sarah et avec Noam.

Nous pouvons applaudir Eric.

(applaudissements)

Notre collègue Dorothée DA SILVA a été nommée Présidente de la Commission Tourisme, Loisirs, Culture des Sociétés d'Economie Mixte, ce qui prouve que la ville de Lille est une ville touristique et que le travail qu'elle réalise à la tête de Lille Grand Palais est reconnu au-delà des frontières lilloises. Je voulais l'en féliciter en votre nom à tous.

Je souhaite maintenant la bienvenue aux nouveaux Conseillers de quartier.

Tout d'abord à Madame Chantal MINISINI qui va siéger au nom des forces vives au sein du Conseil de quartier de Lille-Centre.

Madame MINISINI est retraitée et a accompli un parcours professionnel très riche au sein de l'APEC, l'Association pour l'Emploi des Cadres, avant de travailler pour les Missions Locales, puis aux Services de l'Education Nationale et enfin à ceux de l'Université de Valenciennes où elle s'est occupée particulièrement des étudiants étrangers et des étudiants porteurs d'un handicap.

Elle est actuellement très active dans la vie associative du quartier, au sein de l'Union Féminine Civique et Sociale et au sein de l'Association des Amis de Saint-Sauveur, notamment très active pour les journées du patrimoine.

Je lui souhaite donc la bienvenue comme Marie-Thérèse ROUGERIE, la Présidente du Conseil de quartier.

Au quartier du Faubourg de Béthune, nous accueillons deux nouveaux Conseillers :

- Madame Cécile VERDIN, au titre des forces vives, qui habite le quartier depuis 26 ans et qui est fortement impliquée notamment auprès du bailleur Partenord Habitat dont elle est client relais. Elle est aussi investie auprès des personnes âgées de la résidence où elle est actuellement et elle souhaite apporter encore plus à la vie de son quartier.
- et Monsieur Najah ALLOUCHY, un jeune lycéen de 20 ans, qui siègera également au Conseil de quartier du Faubourg de Béthune, au titre du Groupe des Personnalités. Il habite le quartier depuis 8 ans et il dit avoir de nombreuses idées pour son quartier.

Là aussi, ils seront accueillis par Walid HANNA, comme d'ailleurs Monsieur Nicolas le NEINDRE qui va rejoindre le Conseil de quartier des Bois-Blancs, au titre de l'Union pour Lille.

Je leur souhaite à tous et à toute la bienvenue dans nos Conseils de quartier.

Un petit mot pour vous annoncer une nouvelle qui n'en est plus une pour la plupart d'entre vous mais que nous attendions depuis longtemps, c'est l'inauguration de la Place de Fives, je sais que quelqu'un en est particulièrement heureux, Jean-Louis FREMAUX, Président du Conseil de quartier.

D'ores et déjà, la place est prête, nous pouvons y flâner, nous promener ou y faire des achats. C'est un espace public agréable et convivial.

Nous allons inaugurer cette place de Fives avec Pierre MAUROY et Bernard DEROSIER, le samedi 14 avril prochain. C'est pour moi l'occasion d'ailleurs de remercier la Communauté Urbaine de Lille et le Conseil Général du Nord pour nous avoir accompagnés fortement dans cette transformation du cœur du quartier de Fives.

Il a fallu du temps, vous le savez, notamment pour acquérir la maîtrise foncière, démolir de nombreuses maisons, ouvrir ce vaste espace de plus de 2 500 m<sup>2</sup> bordé d'une nouvelle résidence de 77 logements et de commerces au rez-de-chaussée.

L'aménagement de la petite place de la Clé d'Or et d'un bâtiment de 16 logements à côté ainsi que l'arrivée prochaine de la Maison du Département qui regroupera les services sociaux de Lille-Fives et l'UTPAS, termineront cette place au cœur de Fives, en face de la Mairie de quartier.

Cette place a été baptisée sur avis du Conseil de quartier du nom de Pierre DEGEYTER, le plus célèbre des ouvriers fivois puisque, vous le savez, c'est lui qui a écrit la musique de l'Internationale.

Je veux inviter tous les Lillois et pas seulement les Fivois à venir le 14 avril à 12 heures pour l'inauguration de cette place.

Christian DECOCQ me dit qu'il sera là, je n'en doute pas, comme tous les Lillois.

**Monsieur DECOCQ.**- On aurait pu l'appeler place Rouget de l'Isle.

**Madame le Maire.**- Oui, mais c'est un choix du Conseil de quartier.

Un petit mot d'information pour vous dire que nous avons un nouveau site Internet. Les internautes s'en sont déjà rendu compte puisque, en très peu de temps, notre site est passé de 35 000 consultations par mois à près de 90 000.

J'en remercie le service de l'Information et de la Communication et Audrey LINKENELD, Directrice de Cabinet, qui a coordonné le travail mené par tous les services en lien avec Jean-Marc GERMAIN.

En 1997, notre Ville avait créé ce service [www.mairie-lille.fr](http://www.mairie-lille.fr) qui, à l'époque, était précurseur. Ensuite, nous nous sommes sans doute laissés dépasser et il était temps d'innover dans notre site Internet qui est aujourd'hui un véritable outil d'information, plus moderne, complet, pratique, actualisé tous les jours et plus accessible, je pense notamment aux handicapés visuels.

Ce site comporte plus de 4 000 pages, plus de 800 rubriques disponibles. D'un simple clic, vous pouvez par exemple entrer sur le site, à la une, vous voyez les nouvelles du jour, l'actualité est évidemment très présente.

Vous pouvez aussi y entrer par quartier, soit en cliquant sur votre quartier sur la carte, soit par des portails particuliers qui sont dédiés aux jeunes, aux seniors et aux familles, soit par une entrée par thème, éducation, vie citoyenne, culture, sports, cadre de vie, en fonction de ce qui est recherché.

Nous avons là un guide à la hauteur de ce que fait notre ville et de ce qu'elle représente. Je voulais en informer l'ensemble des Lillois par-devers vous.

Dire aussi que pour ceux qui n'ont pas encore Internet nous avons sorti en même temps ce guide pratique de Lille qui comporte la plupart des informations utiles mais qui, bien sûr, n'est pas remis à jour en permanence comme l'est le site.

Vous pouvez retrouver ce guide pratique à l'Hôtel de Ville, dans toutes les Mairies de quartier, à Hellemmes et à Lomme, bien évidemment.

Nous avons fêté à Lille, nous le souhaitons, les 50 ans du Traité de Rome. J'ai été très heureuse de voir que le samedi 17 mars, au Grand Palais qui nous accueillait, 2 000 personnes sont venues pour assister à des débats extrêmement intéressants sur le Traité de Rome, la philosophie des auteurs de ce traité et donc des constructeurs de l'Europe et aussi l'évolution actuelle de l'Europe.

La Ville de Lille a en effet souhaité accompagner et soutenir l'initiative de trois organisations : Europa Nova, Notre Europe et le Mouvement Européen.

Ces trois associations comptent de nombreux jeunes et d'ailleurs beaucoup d'étudiants Lillois se sont associés à cette manifestation et l'ont préparée.

La conviction de tous est qu'on n'a jamais eu autant besoin de l'Europe, d'abord, d'une Europe qui protège, en notre sein, et ensuite d'une Europe qui puisse se faire entendre un peu plus au niveau international.

Nous sommes sans doute un peu honteux aujourd'hui de voir ce qui se passe au Darfour, au Proche-Orient, sans que la voix de l'Europe ne s'exprime.

Nous savons bien que l'Europe doit exister dans le concert des nations, à l'ONU, à l'OMC, au BIT, si l'on souhaite notamment organiser une répartition plus juste des richesses sur notre planète et faire en sorte que s'accroissent les valeurs humanistes et de solidarité et que recule la violence qui est souvent la conséquence de ces injustices.

L'Europe se construit également à l'échelon local. Vous savez combien notre Maire honoraire, Pierre MAUROY, est engagé dans ce débat du transfrontalier, essentiel pour notre métropole, mais essentiel aussi pour l'avenir de l'Europe. Le 19 mars a été signée, et je m'en réjouis, la déclaration d'intention pour la création de notre eurodistrict franco-belge qui s'appellera Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. C'est une étape décisive pour l'avenir de notre Eurométropole.

Nous avons reçu deux congrès importants ces derniers jours.

Le 80<sup>ème</sup> congrès de l'UNEF, du 22 au 25 mars. Cela a été l'occasion de célébrer le centenaire de la création de l'UNEF dont le congrès fondateur a eu lieu dans l'ancienne Maison des étudiants rue de Valmy où a d'ailleurs été apposée une plaque.

Cela a été l'occasion de rappeler que notre ville a été le berceau de nombreuses organisations syndicales mais aussi, en l'occurrence, d'un syndicat étudiant qui est aujourd'hui le plus grand syndicat étudiant de France.

Il a également été rappelé le combat qu'a mené l'UNEF contre le CPE avec l'ensemble des organisations syndicales et des organisations de jeunesse.

Nous avons reçu les 27 et 28 mars derniers une association très différente, l'Association ADMICAL, présidée par Jacques RIGAUD, qui a réuni plus de 500 acteurs des mondes économique et politique et de la société civile autour du mécénat.

Nous savons le rôle qu'a joué L'ADMICAL pour faire en sorte que notre législation fiscale prenne en compte le mécénat. Ce qui est aujourd'hui chose faite.

Dans notre métropole, dans notre département, où le mécénat existe depuis longtemps, rappelons-nous que la plupart des musées, que ce soit le Musée des Beaux-Arts avec la donation WICAR, que ce soit le Musée de Villeneuve d'Ascq, sont nés de donations de grands collectionneurs de notre ville.

Aujourd'hui, le mécénat est évidemment majeur pour l'ensemble de nos grandes institutions, que ce soit l'Orchestre National de Lille avec l'Association Arpège qui existe depuis dix ans, que ce soient les Beaux-Arts, que ce soit l'Opéra ou que ce soit ce que nous avons mobilisé autour de Lille 2004 et de Lille 3000.

Tous les participants ont été d'accord pour dire que le mécénat était une bonne chose mais qu'il ne devait pas entraîner un recul de l'accompagnement et des subventions de l'Etat et des collectivités locales. C'est l'occasion peut-être pour nous de le rappeler.

Je veux maintenant vous annoncer deux semaines de mobilisation autour de thèmes comme nous le faisons, pour la première, avec le reste de notre pays puisqu'il s'agit de la semaine du développement durable qui a commencé le 30 mars et qui va se poursuivre jusqu'au 8 avril.

Le programme de cette semaine a été élaboré avec la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités et l'ensemble des associations concernées pour en faire un temps fort de la mobilisation autour du développement durable.

De nombreux débats, expositions, visites de terrain, conférences sont proposés.

Je pense par exemple, et cela n'est pas évident dès l'abord, au travail que Danielle POLIAUTRE et Michelle DEMESSINE ont réalisé ensemble sur le sport et le développement durable.

Après la culture et le travail réalisé par Catherine CULLEN sur l'Agenda 21 de la culture, avec Danielle POLIAUTRE, nous voyons qu'aujourd'hui le développement durable intègre l'ensemble des délégations et devient véritablement une politique portée par nous tous.

Il y aura, mercredi 4 avril, place Richebé, un village du développement durable avec la Ville mais aussi 12 associations qui présenteront leurs réalisations et leurs actions.

Nous accueillons deux expositions que vous pouvez voir dans le premier Hall de la Mairie et qui ont été inaugurées ce matin.

L'une conçue par le Fonds mondial de protection de la nature qui présente l'impact de notre consommation sur l'environnement et l'autre conçue par Energie-Cités qui présente des initiatives locales visant à mieux préparer les villes au défi énergétique.

Je salue là le travail mené aussi par Philippe TOSTAIN et Christian FLEJSZEROWICZ sur l'énergie et sur l'eau.

Les Lillois peuvent par ailleurs, en s'inscrivant dans leur Mairie de quartier, visiter des centres de valorisation des déchets. Vous verrez que le titre n'est pas très alléchant, la réalité l'est beaucoup plus.

Je veux tout particulièrement saluer Danielle POLIAUTRE qui a été à l'origine de la préparation de cette semaine et de la mobilisation de l'ensemble des acteurs et qui a coordonné l'ensemble du travail de la Municipalité pour sortir ce document sur notre Agenda 21.

A Lille en effet l'Agenda 21, ce ne sont pas des grandes promesses, des grands mots couchés sur un papier et signés jour après jour. Ce sont aujourd'hui 500 actions concrètes et 180 projets qui ont d'ores et déjà été mis en place.

Evidemment, vous n'avez là que quelques exemples mais vous verrez qu'autour des cinq thématiques qui ont été choisies dans notre Agenda 21 :

- partager la culture du développement durable
- aménager la ville
- préserver et gérer la ville
- une ville solidaire
- et une ville ouverte sur le monde

la Ville de Lille a réalisé de nombreuses actions.

Juste deux trois exemples parce qu'ils sont peu connus.

D'abord notre politique en matière de construction, Haute Qualité Environnementale, qui concerne d'ores et déjà 35 projets.

Quand je dis HQE, nous sommes dans beaucoup de ces projets au-delà des critères retenus habituellement en matière de HQE. C'est le cas par exemple pour l'insonorisation, pour la lutte pour les économies d'énergie, pour la récupération des eaux de pluie, pour ne citer que ces exemples.

La Haute Qualité Environnementale, ce sont aussi des projets qui sont réalisés avec les habitants, et pas seulement pour les habitants. C'est donc véritablement un enjeu. Ce sont aussi des projets où l'insertion rentre dans les marchés publics de construction. Nous sommes vraiment dans une vision complète du développement durable.

Ces 35 projets - cela a été par exemple la salle Jean Bouin du quartier de Moulins, ce sera l'opération Frémy-Courbet, le complexe sportif de Faubourg de Béthune, les rives de la Haute-Deûle bref - avancent dans tous les quartiers.

Un autre exemple pour vous dire qu'en matière d'éclairage public la qualité de l'appel d'offres qui a été réalisé nous a permis d'augmenter le nombre de points d'éclairage de 40% dans notre ville et, néanmoins, de consommer 35% d'énergie en moins, donc un coût de 35% inférieur pour



notre facture énergétique. C'est là aussi un travail qui a été mené pour que les points d'éclairage soient à la fois appropriés, ni trop forts, ni trop faibles et les résultats sont aujourd'hui là.

Je le disais, le développement durable, c'est l'accès de tous à la culture, c'est notre Agenda 21 culture, mais c'est aussi la redéfinition des rapports Nord-Sud -je salue le travail qui est mené là par Ginette VERBRUGGHE et Martine FILLEUL- et le renforcement de la coopération internationale.

Un petit mot d'ailleurs puisque nous n'en parlerons pas ce soir mais je le fais en leur nom, et je salue le travail réalisé par Ginette VERBRUGGHE et Martine FILLEUL, une délibération vous est proposée sur notre coopération avec la ville de Saint-Louis du Sénégal.

Ce jumelage date de 1978. Il se traduit par des projets de coopération qui soutiennent le développement de Saint-Louis et l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Vous vous souvenez sans doute que, lorsque nous avons changé notre système d'éclairage, nous avons envoyé nos poteaux d'éclairage avec de l'éclairage basse tension, 400 je crois, à la ville de Saint-Louis du Sénégal.

Avec Danielle POLIAUTRE, Martine FILLEUL a proposé et mis en place cet Agenda 21 et le lancement d'outils de gestion participative dans les quartiers à Saint-Louis, ainsi que d'aide à des services de proximité en matière de santé et d'action sociale.

La nouvelle programmation triennale soumise au vote aujourd'hui permettra encore de renforcer notre action de solidarité et de coopération et de solliciter un cofinancement important.

Je voudrais vraiment remercier l'ensemble de l'équipe municipale qui a travaillé en la matière.

Remercier tous les élus puisque ce document comporte des actions que chacun mène et saluer l'équipe du développement durable et son Directeur Ari BRODACH.

Et féliciter Danielle POLIAUTRE qui vient de prendre la présidence de PROCURA + qui est un dispositif européen qui vise à développer les achats responsables au sein des collectivités publiques. La Ville de Lille est donc ainsi très bien représentée par Danielle POLIAUTRE que je remercie du travail considérable qu'elle mène en la matière.

La seconde semaine que je voulais vous annoncer est celle que Sylvie FOLLENS nous a concoctée, la semaine Pleine Nature du 30 mars au 8 avril.

Il s'agit de faire découvrir aux Lillois, cette année encore, la pratique du sport en plein air.

Les possibilités sont déjà nombreuses en salle, elles le sont aussi en plein air et, pendant toute cette semaine, au contact de la nature, que ce soit du chien de traîneau, du cheval, du canoë, de la pêche à la ligne, le baseball, le VTT, la randonnée, la course d'orientation, le hockey sur gazon, etc tous les publics vont y trouver leur bonheur, les sportifs chevronnés comme les enfants, les jeunes et également les familles car il y a beaucoup d'actions autour des familles.

Profitez bien de cette semaine.

Je remercie Sylvie FOLENS et le Service des Sports pour ce travail.

Je vous informe maintenant de quelques événements culturels.

Tout d'abord, Philippe de CHAMPAIGNE. Cette exposition va s'ouvrir, vous pourrez la découvrir du 27 avril au 15 août 2007. C'est une magnifique rétrospective internationale consacrée à ce grand peintre du classicisme français. Près de 90 œuvres viennent des grandes collections françaises, européennes et américaines.

Vous avez déjà dû en entendre parler puisque la plupart des magazines culturels se sont précipités pour vérifier la qualité de cette programmation. Il y aura des débats, des visites guidées, un parcours de création contemporaine qui fait face aux œuvres de Philippe de Champaigne. Je voudrais rappeler les conditions tarifaires, la gratuité pour les moins de 12 ans, pour un certain nombre de Lillois, et une politique tarifaire spécifique pour les 12-25 ans et les détenteurs du pass senior.

Une petite information pour vous dire de ne pas oublier d'aller au Palais des Beaux-Arts pendant cette période.

Un mot aussi de nos carnivals et de nos festivals car nous sommes entrés depuis le week-end dernier dans cette phase de carnaval, pour le plaisir de tous, des petits avec les écoles qui sont à la base de ces carnivals, mais aussi des parents. On ne s'arrête d'ailleurs jamais vraiment de faire la fête à Lille mais là c'est une période particulière.

Après le Centre le 14 mars, Wazemmes du 9 au 11 mars qui a vu la naissance du géant Cordéonneux, l'effigie de notre ami Jean CALIN ou encore les Bois-Blancs le 24 mars, ce week-end fut formidable, que ce soit à Vauban, au Faubourg de Béthune, à Saint-Maurice. Avec un petit mot particulier pour Moulins qui est le quartier du carnaval, du théâtre de rue. Autour de Françoise ROUGERIE nous étions de nombreux élus, comme nous l'étions autour d'Annick GEORGET, de Walid HANNA et de Betty GLEIZER pour assister avec des centaines de personnes à un travail formidable.

Il faut saluer les directeurs d'écoles, les instituteurs et ceux qui portent le carnaval dans chacun de ces quartiers, les comités d'animation.

Les fêtes étaient vraiment à ce rendez-vous d'un très haut niveau.

Nous attendons encore le carnaval de Lille-Sud le 12 mai et celui de Fives le 27 mai avec un dimanche en fanfares imaginé par Hervé BRISSE et l'Association BAZAR.

Notez cela aussi sur vos calendriers.

Et puis nous arrivons à la période de nos grands festivals.

Le festival de la Louche d'or qui va faire rimer soupe avec sport cette année, avec une traditionnelle Fête de la soupe le 1<sup>er</sup> mai à Wazemmes et Moulins.

Le festival Wazemmes l'accordéon qui offre chaque année de belles heures à l'accordéon entre concerts et fêtes populaires du 13 au 27 mai.

Les TransPhotographiques qui vont nous offrir cette année du 10 mai au 17 juin un formidable voyage en images entre photographie et cinéma. C'est le thème qui a été retenu cette année. Là aussi, quasiment tous les lieux culturels de la ville seront ouverts et vous pourrez les visiter avec grand plaisir.

Et puis, bien sûr, les 10 Vagues qui vont donner rendez-vous à tous les quartiers lillois et ceux des communes associées lors des week-ends par thèmes qui iront du 27 mai au 30 juin dans tous les quartiers.

Je voulais vous en informer.

Je terminerai en disant quelques mots de notre Maire Roger SALENGRO, celui qui a construit cette Mairie et qui fut aussi Ministre de l'Intérieur et du Front Populaire.

Je veux dire quelques mots parce que Nicolas SARKOZY, lors de sa venue à Lille mercredi dernier - sinon, je n'en aurais pas parlé - a tenu les propos suivants, je cite : « Je veux parler de SALENGRO parce que la Gauche l'a oublié, l'a enterré. »

Vous comprendrez que je ne peux accepter comme vous que certains se jouent de la mémoire dans des effets de tribune aux accents pour le moins politiques.

Tout d'abord, nous n'avons pas oublié Roger SALENGRO et les Lillois non plus, eux qui l'appelaient « Not'Maire », c'est pour dire combien ils y étaient attachés. D'ailleurs, son portrait est à côté du salon d'honneur. Nous faisons visiter son bureau et il est souvent admiré par un grand public.

Et puis, nous lui avons rendu un bel hommage avec Pierre MAUROY, ici, le 18 novembre dernier à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de sa mort.

Pierre MAUROY et moi-même lui avons rendu un hommage avec tout le Conseil Municipal et avec des centaines de Lillois. C'était à la fois émouvant et solennel.

Toute la presse s'est d'ailleurs fait l'écho non seulement de cette cérémonie mais aussi du formidable travail de SALENGRO. Des films ont été réalisés par la télévision.

L'exposition que nous avons réalisée à l'occasion de cette commémoration a donné lieu à un catalogue de très bon niveau que je donnerai à Christian DECOCQ pour qu'il le remette à qui de droit puisque ceux qui viennent dans notre ville sans connaître, après avoir cité JAURES et BLUM, se croient obligés de citer SALENGRO.

La Gauche n'a rien oublié, ni les circonstances de sa tragique disparition, ni les raisons de sa mort. Je le dis bien, je n'en fais aucun élément de débat actuel, mais c'est bien un Député de Droite de l'époque qui a calomnié Roger SALENGRO. Nous savons qu'il s'est suicidé, ne supportant pas cette calomnie.

Bien sûr, cela n'a rien à voir avec ce qui peut se passer aujourd'hui et je ne fais aucun lien. Je dis simplement que Nicolas SARKOZY, au lieu de dire que la Gauche l'a oublié, aurait mieux fait de se taire, une fois de plus d'ailleurs, comme pour beaucoup de ses propos.

Permettez-moi de vous dire qu'il n'a rien de commun avec Roger SALENGRO qui écrivait, quelques jours avant sa mort, que la seule obsession de sa vie - je cite - était de venir en aide à ceux qui restent sur la brèche.

On voit bien qu'il n'était pas là, lui, pour servir une clientèle mais bien pour s'occuper des plus fragiles d'entre nous.

Cette obsession s'est d'ailleurs traduite, nous l'avons montré, par des avancées incroyables pour les Lilloises et les Lillois.

Je voudrais dire aussi, parce que j'ai recherché cette phrase, car, en plein milieu des grèves de 1936, le pays était paralysé et Roger SALENGRO était Ministre de l'Intérieur, je vais vous citer ce qu'il disait de ce que doit être un Ministre de l'Intérieur. Quand vous voyez ce qui s'est passé avec les violences urbaines, quand vous voyez encore l'utilisation scandaleuse de ce qui s'est passé à la Gare du Nord, vous comprendrez qu'il n'y a aucun rapport entre SALENGRO et SARKOZY.

Voilà ce que disait Roger SALENGRO : « Etre Ministre de l'Intérieur, c'est assurer l'ordre. Mais assurer l'ordre, ce n'est pas lancer la gendarmerie mobile sabre au clair sur le pavé de nos villes.

C'est convoquer patrons et ouvriers dans une Mairie, dans une Préfecture et n'avoir de cesse qu'ils ne se soient mis d'accord pour le progrès social. »

Voilà ce que disait SALENGRO. C'est la raison pour laquelle nous ne l'avons pas oublié.

Je souhaiterais, Monsieur DECOCQ, que vous nous disiez, pas maintenant, si vous ne le souhaitez pas, comme vous voulez, si vous êtes d'accord avec Monsieur SARKOZY là-dessus ou si vous n'avez pas eu le temps, vous qui êtes si proche de lui, de lui expliquer qu'on ne touche pas à SALENGRO dans notre ville et que surtout on ne parle pas de choses fausses. Nous ne l'avons pas oublié, nous l'honorons et c'est notre fierté.

(applaudissements)

**Monsieur DECOCQ.**- Madame le Maire, c'est un exercice extraordinairement délicat de vouloir ici même révoquer et refaire un peu l'histoire en ce qui concerne SALENGRO.

Si vous avez d'abord, sur la forme, à exprimer plus que des regrets à l'ancien Ministre de l'Intérieur, au candidat Nicolas SARKOZY, vous devez le faire vous-même. Je ne me défile pas mais je crois que vous devez le faire vous-même.

Cela étant, sur deux points, moi qui ai entendu l'intégralité du discours de SARKOZY, je n'ai pas entendu une espèce d'abaissement de l'image et de la mémoire de Roger SALENGRO, bien au contraire.

Je veux retenir simplement qu'il ne s'agit pas de considérer que Lille est toute la Gauche à elle seule, certainement pas, et que reconnaître qu'il y a ici un devoir de mémoire à l'égard de Roger SALENGRO n'est pas contradictoire avec les propos de Nicolas SARKOZY.

La deuxième chose, je le dis avec infiniment de prudence.

J'aime passionnément l'histoire et je connais particulièrement celle de Roger SALENGRO, je ne suis pas le seul ici.

D'ailleurs, ceux qui le souhaiteraient peuvent aller, en sortant de ce Conseil Municipal, sur le site Internet et consulter l'ouvrage écrit par Bernard ROMAN et Jean-Claude SABRE à l'époque.

Deux précisions.

Les calomnieurs de SALENGRO provenaient de deux origines politiques.

Les premiers à agresser SALENGRO ont été les Communistes et le second, effectivement, Henri BECART, Député d'une Droite qu'on qualifierait aujourd'hui de Droite factieuse, très proche des Croix de Feu.

Voilà ce que je voulais simplement dire.

**Madame le Maire.**- Mais je n'ai pas entendu le Parti Communiste expliquer que la Gauche avait oublié SALENGRO. Si j'en ai parlé, ce n'est pas parce que M. SARKOZY a souhaité tenir des propos désagréables sur Monsieur SALENGRO mais parce qu'il en a profité pour dire que nous l'avions oublié et enterré.

Quand les circonstances de la mort d'un homme sont celles de Roger SALENGRO et quand on est aujourd'hui candidat à la présidentielle à Droite, on ferait mieux de se taire. C'est tout.

Je ne vous mets pas dans le même paquet.

Monsieur DECOCQ.- Il ne faut pas amalgamer la Droite d'aujourd'hui et les Croix de Feu.

Madame le Maire.- J'ai dit que je n'amalgamais pas, je l'ai dit très clairement.

Je souhaitais quand même vous exprimer ce que chacun pense et ce que nous avons tous redit lors de la commémoration.

Je passe la parole à Michel CUCHEVAL.

Monsieur CUCHEVAL.- Merci, Madame le Maire.

Sous réserve d'un inventaire plus complet, je veux dire que le Parti Communiste de cette époque - dont je n'étais pas, vous vous en doutez, mais l'histoire est là pour étayer mes propos - avait en effet des désaccords avec le Parti Socialiste. Certains de ces désaccords subsistent.

Ces désaccords ont eu des conséquences politiques qui n'ont pas empêché la constitution du Front Populaire et les avancées sociales dont il était porteur et dont la Droite n'a pas encore fini aujourd'hui de se venger pour essayer de les détruire.

En revanche, on ne peut pas laisser dire que le Parti Communiste, quels qu'aient été les polémiques et les désaccords, dont je viens de faire état, qui n'empêchaient pas le travail en commun, que ces polémiques aient conduit à de la calomnie ayant amené Roger SALENGRO à son suicide. Je regrette, cela n'a jamais pris cette forme.

Je vous remercie, Madame le Maire.

Monsieur DECOCQ.- En 1929...

Madame le Maire.- Je crois que ces propos étaient utiles, je vous en remercie.

Un petit mot, un peu humoristique. Je voudrais saluer la presse, comme je l'ai fait au début, qui, comme chacun sait, suit toujours avec assiduité et intérêt nos Conseils Municipaux.

Hier, Nord Eclair a révélé une affaire cocasse. Les journalistes, très bien informés comme toujours, ont découvert que nous avons perdu le plan de montage des éléphants qui étaient dans la rue Faidherbe.

Cela impliquait donc de déboursier 10 000 € pour demander à leur créateur de revenir pour remonter les éléphants.

Si je voulais continuer dans ce sens-là, je vous dirais qu'il nous a envoyé un fax ce matin et que nous allons pouvoir les remonter rapidement.

Non, c'était, vous vous en doutez, un 1<sup>er</sup> avril mais je voulais quand même vous le dire. Nous avons reçu beaucoup de coups de fil.

Mon mari lui-même m'a demandé si c'était vrai. Il était très inquiet.

Donc, bravo pour cette belle plaisanterie à Nord Eclair.

Aujourd'hui, les pachydermes nous font parfois moins rire dans notre pays. Dans cette période d'actualité difficile, saluons ce petit coup assez drôle.

Je vous donne rendez-vous à Fives le 14 avril car il y aura un éléphant sur la place, sachant que par ailleurs nous sommes en train de réfléchir, après les très nombreuses propositions qui nous ont été faites, au meilleur endroit pour placer ces éléphants, en rappelant qu'ils sont dans un matériau tel que si nous les laissons tous dehors, d'ici trois ans, nous aurions sans doute beaucoup de dégâts.

Nous en reparlerons mais je voulais terminer par ce petit signe humoristique que nous ont permis les journalistes de Nord Eclair.

Et puis rassurer tous les Lillois, mais j'aimerais que vous fassiez un démenti, parce que les coups de fil montrent que les gens sont très attachés à nos éléphants.

Si vous le voulez bien, mes chers collègues, je vais interrompre la séance du Conseil Municipal quelques instants –ne bougez pas- pour laisser la place au Conseil Municipal d'Enfants qui va s'exprimer et vous présenter, autour d'Annick GEORGET, Présidente du Conseil Municipal d'Enfants, une très belle initiative de solidarité.

Ils ont demandé à pouvoir en parler au Conseil municipal pour s'adresser, au-delà de nous, à tous les Lillois.

C'est donc très volontiers que je leur laisse la parole, en les félicitant. Ce sont les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants du Vieux-Lille qui ont pris cette initiative.

C'est l'occasion pour moi de vous dire que le Conseil Municipal d'Enfants de Moulines a réalisé des photos sur son quartier. Vous trouverez sur votre table le petit livre que nous avons sorti sur les regards en noir et blanc sur le quartier de Moulines.

Encore une belle initiative, Madame GEORGET, du Conseil Municipal d'Enfants. Je vous laisse la parole.

#### Chemise n° 8

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Rapporteur : Madame GEORGET  
Conseillère Municipale déléguée

07/177 – Conseil Municipal d'Enfants - Action en faveur des enfants hospitalisés – Projet de "concert solidaire".

Madame le Maire, je vous remercie, ainsi que l'ensemble du Conseil municipal d'avoir accepté de suspendre cette séance afin que le Conseil Municipal d'enfants du Vieux-Lille puisse, par mon intermédiaire, proposer une délibération exceptionnelle concernant une soirée Solidarité portée depuis longtemps et qui aura lieu le vendredi 13 avril.

En leur nom à tous, je veux remercier, pour le Conservatoire de Région, Monsieur Christophe DUCHENE et Madame Sophie PAPIN qui est en charge des relations culturelles du Conservatoire.

Remercier aussi en leur nom les élèves et les professeurs qui, très spontanément, ont été séduits par la volonté de solidarité que le Conseil Municipal d'Enfants du Vieux-Lille a portée, et qui leur ont apporté leur concours.

Enfin, remercier les personnes présentes qui représentent l'association choisie par les enfants. Ils vont prendre la parole pour vous expliquer tout cela. C'est une association qui s'occupe des enfants à l'hôpital qui ont besoin d'être scolarisés. C'est un projet phare, mais il y en a beaucoup d'autres dans les quartiers.

Le Conseil Municipal d'Enfants est très actif, c'est une citoyenneté vibrante, c'est ce qu'on peut dire. Dans l'ensemble de la ville, le Conseil Municipal d'Enfants est aimé parce qu'il fait des choses très fortes.

Je leur laisse la parole.

Cassime.- Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers, bonjour.

Je suis un des anciens élus du Conseil municipal d'enfants. Mon mandat est à jamais révolu. Je suis très heureux d'avoir participé au Conseil Municipal d'Enfants parce que cela m'a apporté beaucoup de choses.

Le Conseil Municipal d'Enfants est composé de 280 enfants élus dans les écoles et les associations lilloises afin de représenter la voix de l'enfant dans la ville.

Au Vieux-Lille, nous sommes une vingtaine de jeunes élus qui avons décidé de monter un projet de solidarité, mais dans chaque quartier, il y a un Conseil Municipal d'Enfants qui, comme nous, contribue à mettre son petit grain de sel dans une ville déjà resplendissante.

Comme vous pouvez le voir, nos collègues de Moulines ont, pour leur part, décidé de travailler autour d'une exposition de photos. Mais nos préoccupations sont différentes. Elles concernent également le cadre de vie, l'environnement ou encore le handicap.

Donc, revenant à notre projet, au nom du Conseil Municipal d'Enfants du Vieux-Lille, je vous remercie de nous donner l'opportunité de vous présenter notre projet de concert solidaire.

Au départ, notre idée était de monter une action en faveur des enfants défavorisés. Nous avons plusieurs pistes, comme une manifestation dont le droit d'entrée serait du chocolat, à Pâques, pour organiser une course aux œufs de Pâques pour les enfants.

Vous voyez comme notre projet a évolué en deux ans.

En effet, avec l'arrivée des nouveaux élus, à la rentrée scolaire 2005, nous sommes restés sur notre idée première et, finalement, nous avons voté pour le projet de concert au profit des enfants hospitalisés.

Merci.

(applaudissements)

Nasir.- Bonjour.

Après de nombreuses réunions de travail avec tous les partenaires, notre projet est le suivant : un concert donné bénévolement par les élèves du Conservatoire au profit de l'association «L'école à l'hôpital et à domicile».

Cette association permet aux enfants hospitalisés de suivre leur scolarité malgré leur maladie. Elle est composée de plus de 3 500 enseignants bénévoles en France qui dispensent des cours tous les jours dans les hôpitaux.

Ce concert aura lieu vendredi 13 avril 2007 à 20 heures au Conservatoire. Nous demandons au public de bien vouloir faire un don minimum de 4 fournitures scolaires neuves par personne pour pouvoir assister à ce concert et tout le matériel collecté sera entièrement donné aux bénévoles de l'association.

(applaudissements)

**Théodore**.- Bonjour.

Je vais vous parler du concert qui durera une heure.

La programmation musicale sera la suivante : quatuor de saxophones, musique de chambre, duo de guitares et percussions afro-cubaines.

Nous sommes très fiers de ce projet et espérons que beaucoup de monde y assistera.

En effet, notre rencontre avec les bénévoles de l'association et leurs témoignages nous ont beaucoup touchés et nous souhaiterions que vous soyez tous solidaires avec nous et avec eux.

Pour finir, nous voudrions dire un grand merci à Monsieur DUCHENE et à Madame PAPIN, du Conservatoire et surtout à tous les élèves et professeurs qui se sont engagés avec nous dans ce projet et qui répètent depuis plusieurs mois pour vous donner un beau spectacle.

Nous espérons vous y retrouver. N'oubliez pas de réserver vos places et surtout n'oubliez pas vos 4 fournitures scolaires comme droit d'entrée.

Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers, je vous remercie de votre attention.

(applaudissements)

**Madame le Maire**.- On peut redire ce que sont les fournitures scolaires : cahiers, calculatrices, feutres, livres, logiciels pédagogiques. Vous avez le temps d'aller acheter tout cela avant le 13 avril.

Nous pouvons féliciter le Conseil Municipal d'Enfants qui, une fois de plus, mène une belle action de solidarité envers les enfants malades. Ils nous l'ont très bien exprimé. On voit d'ailleurs comment s'expriment les enfants qui sont au Conseil Municipal, ce sont déjà des vrais citoyens.

Nous les félicitons comme nous pouvons féliciter ceux qui étaient à Fives, samedi. En effet, 200 enfants ont nettoyé le quartier avec des adultes.

Donc, bravo à tous, et nous serons tous présents le 13 avril au soir.

(applaudissements)

Je rouvre la séance du Conseil Municipal et je passe la parole à Monsieur KANNER qui va nous faire un bilan de Lille, Ville de la Solidarité.

**Adopté.**



**Chemise n° 15**

**SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF**

**Rapporteur : Monsieur KANNER**  
Adjoint au Maire

**07/213 – Projet Educatif Global – Délégation Enfance - Attribution de subventions – 2ème répartition.**

**07/214 – Projet Educatif Global – Délégation Enfance - Opération d'été.**

***Adoptés.***

**07/215 – Projet Lille, Ville de la Solidarité – Prolongement des Cellules Solidarité.**

Madame le Maire, mes chers collègues, nous sommes là vraiment dans la continuité de ce qui vient d'être dit par les enfants du Conseil Municipal. C'est plutôt rassurant pour l'avenir de notre ville.

Madame le Maire, mes chers collègues, avec la délibération n° 07/215 relative au prolongement des cellules de solidarité, le projet de Lille, Ville de la Solidarité va bientôt souffler sa première bougie et je suis heureux, ce soir, à la demande de Madame le Maire, de profiter de cette date anniversaire pour vous informer sur les avancées de ce beau projet qui nous tient tous à cœur et que les Lillois commencent à bien connaître, je dirai même plus, manifestement, à s'approprier.

Vous le savez, Lille, Ville de la Solidarité, c'est la volonté de faire de notre ville un espace de vie propice au bien-vivre ensemble en incitant chaque Lillois à se rendre utile à l'autre, dans sa rue, son immeuble, son quartier ou son entreprise, en réintroduisant aussi une forme de solidarité réinventée, naturelle, encouragée par la Ville, en complément des compétences légales qu'elle assume en direct ou au travers de son Centre Communal d'Action Sociale, et bien sûr aussi toujours dans la reconnaissance du travail du monde associatif.

C'est un appel à la solidarité, à la fraternité, à la générosité de chacun qui prend naturellement aujourd'hui, Madame le Maire, une ampleur particulière dans le climat d'intolérance que nous avons tous dénoncé tout à l'heure à Lille-Sud.

Depuis bientôt un an, Lille, Ville de la Solidarité met en place des actions dans la proximité en se concentrant sur une série de chantiers que j'évoquerai dans quelques instants.

Où en sommes-nous concrètement ?

Quel développement pouvons-nous envisager cette année ?

Madame le Maire, tout à l'heure, vous reviendrez avec précision sur certaines de ces actions et vous pointerez les sujets d'actualité prioritaires.

Ce qu'il faut retenir en substance, c'est qu'à travers ces chantiers et actions, depuis un an, les résultats sont bien, très bien visibles.

De nombreuses rencontres, des échanges riches avec les acteurs du monde associatif, économique et institutionnel, des partenariats forts et pérennes noués autour de nos actions, des expérimentations qui fonctionnent, je pense aux cellules de la solidarité, aux opérations « Vacances à Lille », aux parrainages entre clubs sportifs, grandes entreprises régionales, etc.

Des actions qui, aujourd'hui, connaissent des résultats qui sont plus longs à atteindre. Le logement partagé seniors-étudiants, le parrainage d'enfants et de jeunes dans la durée par des familles lilloises ou encore l'appel généralisé au bénévolat. J'y reviendrai dans quelques instants.

Au final, au regard de l'ensemble de ces éléments, on peut dire que c'est une année d'actions positives qui est derrière nous, marquée par des forces, des faiblesses, qui sont aujourd'hui identifiées et qui permettent d'ajuster nos actions au plus près de nos besoins, au plus près des besoins constatés par les Lillois.

Revenons, si vous le voulez bien, en quelques mots, sur chacune des actions, sur chacun des chantiers et aussi bien sûr sur les avancées les plus significatives.

Quelques mots sur les 4 chantiers structurants de Lille, Ville de la Solidarité.

Le premier chantier concerne le lien de proximité avec une ambition, lutter contre l'isolement, favoriser le développement du lien social.

Quelques mots sur les cellules de solidarité mises en place à Fives et à Lille-Sud depuis l'été 2006 avec un état des lieux tout à fait rassurant.

49 jeunes de nos quartiers recrutés dans le cadre des cellules. Près de 2 000 foyers rencontrés par les cellules, 133 habitants déclarant avoir besoin d'être aidés, 246 déclarant vouloir aider -cela va dans les deux sens- 80 dossiers traités par les services de la Ville, dont 10 situations d'urgence, mais aussi une information large diffusée aux habitants, portant sur l'ensemble des axes du projet, le cadre de vie, ou encore les projets de renouvellement urbain - on a parlé tout à l'heure de la nouvelle place de Fives bientôt inaugurée.

C'est aussi, dans ces cellules, un partenariat ancré avec les structures associatives dans chaque quartier, et des opérations festives mises en place pour les habitants, Lille Neige à Lille-Sud, le réveillon du Nouvel An à Fives, des places de spectacles offertes aux habitants de ces quartiers. Madame le Maire reviendra tout à l'heure sur les perspectives de développement des cellules de solidarité.

Toujours dans ce premier chantier, je voudrais vous dire quelques mots sur les échanges entre personnes âgées résidant en maisons de retraite et les enfants d'écoles primaires dans toute la ville.

Sur 18 binômes constitués, 10 fonctionnent aujourd'hui à rythme très régulier. Les actions partenariales mises en place consistent principalement en temps d'animation festive ponctuels, goûters, chorales, lotos, où les personnes âgées rencontrent les plus jeunes de nos concitoyens.

Nous pensons signer en 2007 une charte qui formalisera et qui marquera l'engagement de ces binômes que nous voulons pérenniser.

Troisième idée dans ce premier chantier : l'aide aux personnes malades et à leurs familles pour lutter contre l'isolement souvent consécutif à la maladie.

Samedi dernier, ici même, un grand forum inter-associations s'est tenu à la mairie, réunissant près d'une centaine de personnes qui ont pu faire connaissance, échanger leurs bonnes pratiques, réfléchir à des pistes pour développer l'aide aux personnes malades et à leur entourage. Nous sommes parvenus, à travers cette action, à créer un réseau de structures lilloises agissant auprès des personnes malades et de leurs familles. Nous pensons que 2007 verra le développement de l'outillage des structures qui entourent et soutiennent les personnes malades et leurs familles. C'est un chantier nouveau pour la Ville de Lille. Nous y consacrerons toute l'énergie nécessaire au regard des besoins constatés.

Le deuxième chantier de Lille, Ville de la Solidarité concernait la question des vacances et des loisirs, avec une ambition, là aussi, faire en sorte que chacun puisse profiter de l'été à Lille et construire un projet de départ en vacances.

Bien sûr, qui ne se souvient pas des opérations vacances à Lille, Lille Plage, Lille Neige, avec un état des lieux tout à fait impressionnant.

30 000 visiteurs pour Lille Plage 2006, plus de 2 000 tickets d'accès aux espaces sportifs de proximité durant l'été 2006, plus de 23 000 visiteurs à Lille Neige cet hiver, des retours positifs des habitants, des établissements scolaires, des structures d'animation de la ville, de la presse, que nous remercions et des extérieurs qui ont visité ces structures. Tout ceci dans la volonté de créer une vraie mixité sociale autour du loisir, une vraie mixité culturelle et inter-générationnelle. Il est à noter, d'une manière tout à fait remarquable, que ces sites, tant de Lille Plage que de Lille Neige, étaient situés au cœur des quartiers les plus populaires de notre ville.

C'est aussi l'aide à la construction de projets de départ en vacances en parallèle des événementiels vacances Solidarité que je viens d'évoquer.

Une démarche d'information et de sensibilisation de fond est aujourd'hui mise en œuvre dans le cadre de notre projet. Le but est de montrer que des ressources existent, mes chers collègues, pour permettre le départ en vacances des habitants qui en sont le plus éloignés.

Un exemple récent bien concret. Nous avons organisé, le 16 mars dernier, un forum Vacances Solidarité réunissant les Lillois porteurs de projets de départ en vacances avérés ou susceptibles de partir en vacances et les organes d'aide financière et méthodologique pour les aider à monter ces projets de vacances.

Cela a permis d'initier des démarches qui devraient permettre des départs plus nombreux de Lillois dès cet été. L'équipe de Lille, Ville de la Solidarité, se tient actuellement à la disposition des structures pour les orienter, les accompagner, dans la mise en place de leurs projets de départ, notamment collectifs.

Le troisième chantier consiste en la gestion des parrainages d'enfants et de jeunes avec une autre ambition, accompagner les jeunes et les orienter dans leur vie citoyenne.

Madame le Maire, vous avez souhaité créer ces parrainages, tout d'abord entre clubs sportifs lillois et grandes entreprises régionales. Le bilan est très positif. 18 binômes ont été créés, ils vivent, ils se rencontrent à rythme régulier avec, concrètement, 15 clubs sur les 18 qui ont reçu un soutien financier de la part d'entreprises, mais la totalité des clubs a pu bénéficier d'une aide matérielle, par exemple le renouvellement d'équipements ou une aide logistique à la communication.

Manifestement, les entreprises ont bien compris qu'il s'agissait là d'une œuvre utile pour les équilibres de la ville.

Une rencontre point d'étape aura lieu dès cette semaine, le 6 avril, avec les clubs et les entreprises concernés.

Mais ce sont aussi les parrainages grandes écoles/collèges et lycées lillois. L'enjeu, accompagner les enfants et les jeunes tout au long de leur parcours.

Un bilan positif, là aussi, peut être dressé avec 19 grandes écoles parrainant 15 collèges et 5 lycées.

Un suivi régulier et un soutien scolaire individualisé des jeunes collégiens et lycéens par les étudiants des grandes écoles constituent le nerf de la guerre de ce dossier, mais c'est aussi une participation effective des collèges et des lycées aux manifestations organisées par les grandes écoles.

Notre objectif pour 2007 sera de développer ces partenariats et de mettre en place un réseau d'étudiants bénévoles parrains d'un collégien ou d'un lycéen, mais aussi d'inciter d'autres grandes écoles à parrainer des structures de collèges ou de lycées en 2007.

Quatrième et dernier chantier que je voudrais évoquer ce soir, c'est le chantier de la mobilisation des Lillois et de l'engagement citoyen pour stimuler les actions de bénévolat et l'engagement de tous au profit de tous.

L'appel généralisé au bénévolat lors de temps forts est aujourd'hui quelque chose qui rythme Lille, Ville de la Solidarité, pour que chaque Lillois s'engage dans une démarche solidaire et citoyenne. Par exemple, nous avons une présence en continu lors de nombreux temps forts au sein d'organes associatifs, économiques ou encore universitaires.

C'est aussi une mise en relation des Lillois volontaires avec les structures compétentes, point d'accueil à la vie associative, le PAVA, France Bénévolat ou encore des associations ciblées. Mais nous savons, je l'ai dit d'entrée de jeu, que l'appel au bénévolat, aujourd'hui, connaît manifestement quelques difficultés. De moins en moins de personnes souhaitent consacrer du temps aux autres. Et pourtant, c'est l'un des fondamentaux de la réussite de notre projet Lille, Ville de la Solidarité. En tout cas, nous y croyons plus que jamais.

Les espaces « Infos Solidarité » vont constituer dans ce cadre une nouvelle génération d'espaces accueil information dans les mairies de quartier.

Nous voulons, au travers de ces espaces, créer de nouveaux lieux ressources du bénévolat, notamment en direction des demandeurs d'emploi pour leur permettre de valoriser et de valider leurs acquis.

C'est aussi l'expérimentation d'une action à partir de la fin du premier semestre 2007 sur deux quartiers de la ville, Lille-Sud et Lille-Centre, avec lesquels nous travaillons d'arrache-pied pour garder cette chronologie des événements.

Nous croyons beaucoup à ces nouveaux outils de développement en 2007, nouveaux espaces de rencontre pour les Lillois.

Et puis, je n'oublie pas, Madame le Maire, la mobilisation de vos agents municipaux autour du projet puisque nous estimons qu'il n'y a pas de réussite possible de l'ensemble de ces actions sans que nos propres agents soient eux-mêmes les premiers ambassadeurs de Lille, Ville de la Solidarité.

Un forum interne en novembre 2006, à l'initiative de Monsieur Jean-Marc GERMAIN, a rassemblé plus de 700 agents pour partager ensemble le premier grand point d'étape du projet et évoquer les possibilités d'engagement bénévoles, recueillir aussi, via une étude dédiée, leurs attentes et leurs idées. Je crois que le symbole le plus sympathique, le plus fort, a été l'organisation de réveillons de Noël et de Nouvel An 2006 dans les quartiers de Wazemmes, Centre et Fives, qui a mobilisé une trentaine d'agents municipaux volontaires.

Madame le Maire, mes chers collègues, en conclusion, je pense que l'on peut bien mesurer, à travers ce rapide exposé, à quel point Lille, Ville de la Solidarité est un vaste projet qui fournit des résultats concrets, très concrets, qui trouvent un véritable écho dans la ville auprès de nos concitoyens qui en ont le plus besoin.

Un an après, la vitalité, vous l'aurez remarqué, les idées sont toujours au rendez-vous, des développements se profilent, il y a tellement à imaginer et à faire sur ce thème passionnant de la solidarité. Nous avons la chance, dans le cadre de Lille, Ville de la Solidarité, de bénéficier de l'expérience et du soutien de personnes ressources notamment issues du monde associatif, économique, institutionnel, qui nourrissent le projet de leurs réflexions et nous donnent beaucoup d'idées pour la suite.

Les habitants eux-mêmes, que nous rencontrons souvent dans le cadre du projet, nous font part de leurs envies, partagent avec nous la manière dont ils envisagent la solidarité à Lille. On ressort à chaque fois de ces rencontres avec de nombreuses pistes à exploiter - parfois trop nombreuses - qui nous donnent sans cesse envie de nous mettre en route.

Je tiens à ce stade, Madame le Maire, à remercier vos services, vos collaborateurs, Marièle BOYER-SCHAEFFER, Directrice Générale Adjointe, Violette SPILLEBOUT, Chef de Projet, et les équipes qui nous permettent de mettre en place ces nouveaux dispositifs. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Tout cela fait augurer d'un bel avenir pour Lille, Ville de la Solidarité. Nous démontrons ainsi qu'une autre façon de vivre la ville est possible à Lille avec tout simplement plus de tolérance, plus de justice, plus de fraternité.

Je vous remercie.

**Madame le Maire.** - Je voudrais remercier Patrick KANNER. Je pense qu'il a montré par ce tour d'horizon qu'en un an beaucoup a déjà été fait, même si, nous le savons bien, le champ de la solidarité est immense.

Après lui, après l'avoir remercié, ainsi que les services et bien sûr Violette SPILLEBOUT qui mène ce projet avec les qualités d'énergie, d'humanité que chacun lui connaît, avec toute son équipe, je voudrais vous apporter quelques éléments complémentaires.

Tout d'abord, un mot sur l'accès aux vacances et aux loisirs. Patrick KANNER l'a très bien dit, nous savons que la moitié des enfants de notre ville ne partent pas en vacances, je ne vais pas le redire. Nous savons que beaucoup de choses sont déjà faites dans la ville pour ces jeunes, je pense aux Services de la Ville, aux Services des Sports, aux Services Sociaux, aux Centres Sociaux, aux Maisons de Quartier, aux nombreuses associations de la ville, au Service Animation Jeunesse. L'année dernière, nous avons souhaité lancer Lille Plage et je voulais vous donner quelques informations pour cette année.

Tout d'abord, vous dire que, comme nous nous y sommes engagés, Lille Plage va être reconduite, mais je pense que nous allons faire encore mieux que l'année dernière, et pourtant, c'était, je crois déjà fort bien.

Pendant six semaines, du 7 juillet au 19 août, en non stop, 7 jours sur 7, nous pourrons accueillir sur ce site qui sera agrandi puisqu'il va faire 8 000 m<sup>2</sup>, avec des bassins d'eau douce qui seront plus grands, du sable fin, un espace de détente et de petite restauration qui nous a été demandé, des animations sportives et ludiques comme l'année dernière, mais encore plus nombreuses. Nous allons remettre cela en place sur ce site qu'on appelle le Barnum des Postes et qui a l'avantage de se situer au cœur des quatre quartiers de Lille-Sud, Wazemmes, Moulins et Faubourg de Béthune.

Nous donnons, d'ores et déjà, rendez-vous aux Lillois en juillet-août, en espérant que le mois d'août sera moins pluvieux que celui de l'année dernière.

Cette année, il y a une nouveauté, c'est Lille Ranch. Nous avons décidé de faire un deuxième pôle autour du cheval et de l'équitation, qui se situera aux mêmes dates, Plaine des Vachers, dans le quartier des Bois-Blancs.

Au programme : initiation à l'équitation pour les enfants âgés de 3 à 16 ans, mais aussi des activités complémentaires dans l'esprit nature et aventure, initiation au tir à l'arc, mur d'escalade, accro-cordes, etc. Toutes ces activités seront entièrement gratuites pour les habitants avec, là aussi, un accès libre et une ouverture 7 jours sur 7. Il faudra simplement s'inscrire avant pour les cours d'initiation, mais ceci est très simple.

Je voulais remercier chaleureusement Floriane GABRIELS qui, avec ses équipes, organise Lille Plage et Lille Ranch, comme elle a formidablement organisé Lille Neige cet hiver. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que les nombreuses équipes de la Ville qui y participent.

Un mot aussi pour vous dire que nous envisageons que les cellules solidarité, dont nous a parlé Patrick KANNER, soient ouvertes à d'autres quartiers. Je voulais remercier les 49 jeunes qui travaillent pour aller vers les Lillois, vers ceux qui en ont besoin, mais aussi vers ceux - et ils sont nombreux - qui sont prêts à prendre en charge une personne âgée, à la parrainer ou à accompagner des jeunes en difficulté.

Donc, là aussi un déploiement de ces cellules solidarité dans de nouveaux quartiers. Cela apparaît tout à fait essentiel.

Je dois aussi vous annoncer pour le 29 mai prochain la Fête des voisins dans le cadre de l'opération «Immeubles en fête». Là aussi, Violette SPILLEBOUT et son équipe se sont mobilisées pour que, dans tous les quartiers, ces manifestations puissent avoir lieu et pour que nous allions chercher ceux qui ne peuvent pas se déplacer eux-mêmes, les personnes âgées, handicapées ou malades, pour qu'elles puissent participer à ces fêtes qui sont organisées chaque année dans les quartiers et les jardins.

Et puis, devant les Mairies de quartier, il y aura des grands pots conviviaux qui permettront aussi des rencontres.

Je voudrais aussi dire que nous souhaitons inciter les familles lilloises à emmener un enfant ou un jeune en vacances cet été. C'est bien d'aménager des vacances dans la ville et nous le faisons. C'est bien aussi, comme cela a été dit par Patrick KANNER, de faire en sorte que toutes les familles connaissent ce à quoi elles peuvent avoir droit, des aides apportées par la Mairie, par la CAF pour permettre de porter des projets. C'est bien d'accompagner les associations, je pense au Secours Populaire, à de nombreuses organisations qui organisent ces vacances, mais nous avons encore beaucoup d'enfants qui ne partent pas en vacances et je voudrais vraiment ce soir lancer un appel aux familles lilloises.

Nous avons organisé - nous avons des documents qui le montrent- de manière très sûre ces départs en vacances, en termes administratifs, juridiques et de responsabilité, si cela peut constituer un frein.

Nous souhaitons que chaque famille puisse accueillir un enfant de l'âge qu'elle souhaite. Nous ne sommes pas là face à des enfants en difficulté. Ce sont des enfants comme les autres enfants de Lille, qui vont à l'école, qui travaillent correctement, qui ont des repères. Il ne s'agit pas d'emmener des enfants en difficulté en vacances, mais des enfants comme les nôtres, et nous avons des assistantes sociales qui peuvent mettre en relation.

Nous travaillons avec les écoles, avec les Centres Sociaux, et je peux vous dire que la demande est extrêmement importante. Je lance donc un appel aux familles qui pourraient emmener un enfant de l'âge et du sexe qu'elles souhaitent pour pouvoir être en lien avec leurs propres enfants. Ils peuvent prendre contact, soit directement avec l'équipe Solidarité, soit avec les mairies de quartier.

Voilà les quelques éléments que je voulais ajouter à l'exposé très complet de Patrick KANNER, qui nous montre que la solidarité gagne de jour en jour dans notre ville, même si, je l'ai dit, les besoins sont encore très importants.

Je voudrais remercier tous ceux qui, dans la ville, les associations, mais aussi dans nos services, Monsieur le Directeur Général et Madame BOYER-SCHAEFFER, travaillent avec Violette SPILLEBOUT, sur ce magnifique projet.

J'espère qu'il y aura beaucoup de réponses de la part des familles lilloises pour emmener ces enfants en vacances.

Je vous remercie.

Je dis à Christian DECOCQ que j'ai demandé à chacun des élus de la Majorité d'essayer de joindre 5 familles pour essayer d'en trouver qui accepteraient d'emmener ces enfants en vacances. Si l'Opposition veut se joindre à nous, elle est la bienvenue, car je pense que tout le monde doit s'y mettre.

Intervention de Monsieur DECOCQ hors micro.

Madame le Maire.- Parfois, je suis bien obligée de le faire, mais là, en l'occurrence, je pense que non.

C'est bien pour cela que je fais appel à vous.

*Adopté.*

Je passe la parole à Monsieur FREMAUX.

#### Chemise n° 5

#### PERSONNEL

Rapporteur : Monsieur FREMAUX  
Conseiller Municipal délégué

**07/169 – Transformation de postes dans l'animation et la surveillance de la restauration scolaire.**

**07/172 – Forfaitisation de la rémunération des assistantes maternelles et évolution de leur cadre contractuel de travail.**

Madame le Maire, chers collègues, dans le droit fil de ce que vous venez, avec Patrick KANNER, de présenter en termes de solidarité, je vais vous parler pendant quelques instants de deux délibérations qui sont dans le dossier, la n° 169 et la n° 172.

En ce qui concerne l'animation de l'enfance et la restauration scolaire, qui est un poste éminemment important puisque vous savez que nous faisons travailler 450 vacataires payés sur état d'heures à longueur d'année, il était nécessaire que nous regardions avec précision comment pouvaient évoluer, être qualifiés et fidélisés ces vacataires qui font le lien avec les CAPE et le Projet Educatif Global.

Il est apparu tout à fait important d'orienter les salariés qui sont affectés sur ces postes en leur faisant passer le BAFA pour avoir un bon niveau de qualification et avoir comme objectif qu'au moins un tiers de ces agents puissent l'être.

Deuxième objectif, nous considérons également qu'il n'est pas facile de ne travailler que quelques heures par jour. C'est un état de relative fragilité et il faut donc voir à consolider cette période de travail par respect pour ces salariés et mettre en œuvre un dispositif qui puisse leur donner confiance et solidité et les fidéliser.

Nous allons proposer de mettre en place 70 équivalents temps plein d'adjoints d'animation permettant ainsi d'avoir 450 vacataires à 8 heures par semaine hors vacances scolaires, mais avec des contrats et non plus payés sur état d'heures. Ce qui permet de construire un parcours et éventuellement, pour ces personnes, de pouvoir être présentes sur d'autres missions de la Ville de Lille.

C'est d'ailleurs une même démarche de qualification et de fidélisation qui nous amène à proposer également la forfaitisation de la rémunération des assistantes maternelles.

Autre métier extrêmement sensible puisque la Ville permet d'accueillir auprès des assistantes maternelles qui sont au nombre de 46 à Lille et 22 à Lomme, des enfants qui ne trouvent pas de solution dans les propositions de crèches de notre ville.

Nous avons entendu les parents et également les salariés, considéré qu'il fallait renforcer la qualification de ces agents pour rendre ce service fait à domicile extrêmement attractif, et nous avons également compris l'attente de ces salariés en leur proposant une forfaitisation annuelle qui leur permet d'exercer leur métier avec un peu de solidité, du temps, en sachant comment ils seront rémunérés et sécurisés dans leur parcours.

Sur cette base-là, je vous propose la forfaitisation à hauteur de 18 jours minimum de garde par mois, sachant que l'heure est payée sur la base de trois fois le SMIC horaire, vous connaissez ces mécaniques.

Ces deux dossiers permettent de rune bonne avancée, à la fois pour les agents qui sont présents lors de la restauration scolaire auprès de nos petits dans les écoles, et pour les assistantes maternelles qui ont enfin un statut reconnu et qui reçoivent en contrepartie formation et professionnalisation pour répondre le mieux possible à la demande des parents.

C'est un travail qui a mobilisé beaucoup de gens, d'abord les salariés, les assistantes maternelles qui se sont mobilisés pour faire évoluer cette situation ; le pôle Action sociale Education, sous la responsabilité de Marièle BOYER-SCHAEFFER, la Direction de l'Enfance avec Antoine BAILLOEUL, je sais que Guy ORIOL n'a pas ménagé ses conseils pour que nous puissions aboutir, et la Direction Petite Enfance, avec Joëlle LEBATTEUX.

Pour le pôle des Ressources humaines, c'est Fabrice VAN HEIREWEGHE qui a fait cette ingénierie avec Maryse CARREZ et Clarence MAGNIER.

Je sais et vous le savez tous, que Gildas BARRUOL y a joué un rôle également essentiel.

Merci à tous pour ces deux projets de professionnalisation et de solidification des statuts de nos agents.

**Madame le Maire.**- Merci à Jean-Louis FREMAUX.

Les habitants de Lille qui ont des enfants à l'école seront heureux de ces nouvelles puisque, en apportant de meilleures conditions de travail à nos salariés, en les formant mieux, il s'agit de faire en sorte que le temps, notamment le temps de vie soit mieux utilisé pour les enfants. C'est un très beau projet.



Les organisations syndicales nous avaient souvent soulevé le problème de la précarité de ces emplois, et elles nous ont accompagnés dans sa résolution. Je remercie Jean-Louis FREMAUX et Guy ORIOL.

Guy souhaite-t-il s'exprimer ?

Monsieur ORIOL.- Monsieur FREMAUX a parfaitement résumé la situation. Je tiens simplement à manifester ma satisfaction par rapport à cette avancée pour le personnel d'encadrement des enfants à la pause méridienne. Je pense, comme l'a dit Monsieur FREMAUX, que c'est un progrès important pour améliorer le service que nous proposons.

Madame le Maire.- Donc, un beau projet porté par Gildas BARRUOL et Marièle BOYER-SCHAEFFER.

Je mets au vote ces délibérations.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal.

Je vous remercie.

*Adoptés.*

**07/170** – Ajustement du tableau des emplois de la Ville de Lille et de ses communes associées de Lomme et d'Hellemmes.

**07/171** – Rémunération d'un intervenant pour la supervision d'équipes en crèche.

**07/173** – Rémunération des médecins des crèches Line Dariel et La Poussinière.

*Adoptés.*

Madame le Maire - Madame DEMESSINE va maintenant nous présenter un beau projet pour le faubourg de Béthune.

**Chemise n° 9**

**SPORT**

Rapporteur : Madame DEMESSINE  
Adjointe au Maire

**07/185** – **Construction d'un complexe sportif dans le quartier du Faubourg de Béthune à Lille – Désignation du lauréat du concours - Autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre.**

Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, mes chers collègues, en effet, je vais vous parler d'un beau projet d'équipement sportif qui suscite déjà l'enthousiasme, si j'en crois la réunion organisée par Madame le Maire, mercredi dernier au Faubourg de Béthune, où la salle a été vite trop exigüe pour accueillir les habitants qui avaient hâte de le découvrir.

Ils étaient nombreux, et pas seulement des sportifs, loin de là, conscients que ce plus dans le quartier va encore contribuer à le dynamiser. Ce soir, avec cette délibération, nous proposons à votre

vote, la création d'un nouveau pôle sportif situé sur le boulevard de Metz et dans la rue d'Esquermes, le « Jardin des Sports » comme il est désormais baptisé.

Il sera destiné aux sportifs et aux populations de trois quartiers.

D'abord, le Faubourg de Béthune car il est situé en son cœur et ce quartier attend depuis très longtemps cet équipement.

Mais aussi le quartier de Vauban qui est proche et qui a beaucoup de besoins d'équipements sportifs qui ne peuvent être réalisés car il manque beaucoup de foncier dans ce quartier. Nous allons donc essayer de conjuguer les deux.

Enfin, nous sommes encore à Wazemmes et le site pourra répondre à des besoins sportifs non satisfaits à l'heure actuelle dans ce quartier.

Ce n'est pas un projet sportif classique. Nous avons souhaité qu'il puisse être un pôle d'animation dans le quartier où pourront se retrouver, grâce à la qualité des espaces, tous les publics, sportifs ou non, autour de la promenade et de manifestations conviviales.

Vous voyez sur ces images qu'il y a beaucoup d'espace autour des bâtiments sportifs.

Ce n'est pas un projet sportif classique car il s'agit d'un partenariat important avec le Conseil Général qui a accepté de nous accueillir sur son site dit de l'EPDSAE qui accueille de jeunes enfants en école primaire et maternelle spécialisée, et des jeunes dans les autres bâtiments qui relèvent de son action dans le cadre de l'Aide à l'Enfance.

Je voudrais en profiter pour remercier Bernard DEROSIER, le Président du Conseil Général, et aussi Patrick KANNER, son Premier Vice-Président, qui est aussi notre collègue, Adjoint au Maire, chargé des Affaires sociales et de la Solidarité, qui vient de nous montrer tout son intérêt pour ces activités sportives et qui a beaucoup œuvré pour faciliter ce partenariat qui n'était pas facile au regard de l'histoire de ce site.

Le remercier d'avoir bien voulu accepter le principe de nous confier par bail la maîtrise foncière pour nous permettre de construire et surtout d'ouvrir cet établissement vers l'extérieur, sur la ville et le quartier, ce qui est, me semble-t-il, un beau pari à travers le sport, sur la solidarité et la fraternité.

Ce projet pour le sport, nous avons aussi voulu qu'il serve à embellir le boulevard de Metz et le quartier.

C'est pourquoi nous avons fait appel à l'excellence en matière d'architecture. 28 entreprises ont répondu à notre concours. L'architecte lauréat, qui a été retenu et qui vous est proposé dans la délibération, est un grand architecte de talent, Monsieur Rudy RICCIOTTI, Grand Prix de l'architecture en 2006. Il a notamment réalisé le Palais des Festivals de Venise, le Centre Chorégraphique national d'Aix-en-Provence, et nous allons donc l'avoir dans notre ville pour réaliser cet équipement.

Il sera secondé par une équipe d'architectes locaux, le cabinet TANK.

Venons-en au contenu de ce Jardin des Sports.

D'abord, il est situé sur 3 hectares arborés.

Il y aura une partie bâtie avec une grande salle des sports équipée de 150 places en gradins avec un grand mur d'escalade. On pourra y pratiquer tous les sports collectifs en salle, y compris le foot en salle. Je tiens à le préciser car il est attendu aussi pour cette discipline.

Il y aura aussi un dojo sur deux niveaux. Nous avons souhaité qu'il n'y ait pas qu'un simple dojo car il n'aurait pas pu avoir de perspectives de développement. Avec les clubs existants pour un seul dojo, les créneaux sont complètement remplis, or nous voulons que ce site devienne un site d'excellence pour les arts martiaux et en particulier pour le judo qui se développe beaucoup dans notre ville.

Ce complexe bâti sera aussi doté d'une salle de musculation de 100 m<sup>2</sup> qui servira aux sportifs. Elle sera située au centre des deux bâtiments que je viens de citer et que vous voyez tour à tour sur les images.

Il y aura aussi un club-house de 100 m<sup>2</sup>.

Dans l'espace extérieur, on trouvera un terrain de football synthétique aux normes fédérales éclairé le soir, qui permettra une pratique maximum du football dans ce quartier.

C'est très important car, vous le savez, il y a un grand engouement pour le football dans notre ville. Nous avons de nombreuses équipes qui obtiennent beaucoup de résultats, mais malheureusement, chaque année, lorsque les inscriptions s'ouvrent, 30 à 40% des jeunes qui veulent pratiquer le football ne peuvent pas être inscrits. Certes, il manque beaucoup de bénévoles, mais aussi beaucoup de créneaux disponibles pour faire l'éducation des jeunes.

On le voit bien, chaque fois que l'on fera un nouveau terrain synthétique, un nouvel équipement, cela permettra de satisfaire tous ces jeunes qui restent sur le bord du chemin.

Il y aura aussi un petit terrain en herbe pour l'entraînement.

Tous ces équipements seront dotés de vestiaires et de douches pour les filles et les garçons. Je tiens à le préciser car nos anciens équipements n'avaient pas été équipés de cette façon et nous avons souvent beaucoup de problèmes pour accueillir les filles qui commencent à constituer des équipes. Dorénavant, chaque équipement sera doté pour la mixité du sport.

Vous vous en doutez, ces équipements sont très attendus, en particulier par les adeptes du football et du judo du quartier du Faubourg de Béthune et du quartier Vauban qui ne disposaient pas de structures à la hauteur des activités qu'ils développent actuellement.

Nous allons ainsi demain pouvoir garantir le statut de clubs résidant du Jardin des Sports à l'ASFB, le club de football du Faubourg de Béthune, et au judo club du Faubourg de Béthune, ce qui leur permettra de donner libre cours à toutes leurs ambitions sportives. Il faut savoir qu'actuellement le club de foot joue sur un terrain en schiste sans éclairage qui ne lui permet pas vraiment de se développer et que le judo club, qui connaît une progression du nombre de licenciés, a dû être hébergé provisoirement dans un ancien collège. Nous l'avons équipé provisoirement pour qu'il puisse continuer à bien faire fonctionner le club jusqu'à son installation dans ce bel équipement.

Ces équipements seront ouverts à toutes les pratiques sportives à travers les clubs, mais le Jardin des Sports sera aussi destiné aux scolaires, et en particulier aux élèves du nouveau collège de Wazemmes dont les travaux vont démarrer. Ce sera donc le site sportif qui sera destiné au nouveau collège de Wazemmes.

Les écoles primaires des quartiers concernés y auront aussi toute leur place. Aujourd'hui, chaque fois que nous ouvrons un nouveau gymnase, nous faisons en sorte que des créneaux soient d'emblée réservés à nos écoles primaires.

Il sera bien sûr ouvert à tous les jeunes et tous les enfants qui sont accueillis à la Maison de l'Enfance. Ils en seront des pratiquants prioritaires puisque nous sommes accueillis dans ces lieux. Ce sera vraiment un lieu privilégié de la mixité sociale avec les jeunes de la Maison de l'Enfance et avec des disciplines différentes.

Enfin, dernier point, nous avons particulièrement veillé à la qualité des espaces verts, des espaces arborés pour lui donner l'aspect d'un vrai parc, avec des vallonnements et des cheminements qui incitent à la promenade.

Vous le voyez, la plupart des bâtiments seront semi-enterrés pour que cela ne dépasse pas trop des bâtis existants. On aura ainsi l'illusion de se trouver dans un parc avec ces mouvements.

Comme vous le voyez, c'est un beau projet. Nous n'avons pas seulement voulu en faire un équipement sportif, nous avons aussi voulu doter un quartier populaire d'une réalisation municipale qui, dans un site exceptionnel, ferait la fierté de tous et pas seulement des sportifs.

Une réalisation qui porterait la marque du beau, qu'on regarderait avec admiration en passant sur le boulevard et qui pourrait ainsi devenir le signal qui identifie un quartier.

Ce projet est un investissement important pour notre Ville, autour de 10 M€, toutes opérations confondues, auquel le Conseil Général va contribuer avec une subvention qui est toujours en cours de discussion sur le montant.

Enfin, un dernier mot et ce n'est pas le moindre, sur le calendrier.

Nous allons démarrer très prochainement par la démolition nécessaire des bâtiments désaffectés.

La première réalisation sera le terrain synthétique cet été. Il pourra être utilisé dès les mois de septembre-octobre.

La deuxième étape démarrera au premier trimestre 2008, avec la construction de la salle des sports, des dojos, du club-house, de la salle de musculation et par la reconstruction de l'école.

Si tout se déroule normalement, cela devrait permettre une ouverture totale du Jardin des Sports vers le printemps 2009.

Une petite précision - bien que je crois qu'il ne soit plus utile de la faire car, dans la ville, maintenant, nous sommes vraiment très mobilisés - toute la programmation sera faite sous la norme HQE. C'est ce que nous dirons Danielle, cette semaine, avec tous les efforts que nous faisons pour que nos équipements rentrent dans ces normes et nous aurons à cœur que celui-là soit exemplaire dans ce domaine.

Enfin, le renouveau sportif du Faubourg de Béthune est en marche. Il ne s'arrêtera pas là parce que nous avons en projet la rénovation du complexe Léo Lagrange qui sera ainsi libéré par les footballeurs pour le rénover et lui donner une destination d'athlétisme plus affirmée, notamment pour les jeunes.

Ensuite, il y aura l'extension du complexe dédié au Tennis Club lillois. Ce sera un grand projet de rénovation et d'extension et actuellement, les études sont en cours pour engager ce beau projet.

Voilà, Madame le Maire, mes chers collègues, la présentation de ce beau projet qui apporte un crédit à l'engagement de l'équipe municipale de se mobiliser pour changer la vie dans les

quartiers populaires de la ville, et je suis particulièrement fière d'y contribuer avec la délégation des sports.

Merci.

**Madame le Maire.**- Vous pouvez être fière, Madame DEMESSINE, parce que c'est un beau projet, comme les deux projets dont vous avez parlé la rénovation de Léo Lagrange pour le Tennis université club et pour l'ASPTT athlétisme et là, ce magnifique jardin des sports avec un double dojo, le terrain synthétique de football et une salle multisports, le Faubourg de Béthune va devenir l'un des quartiers les mieux lotis en terme de sports avec des lieux d'excellence.

Il faut saluer la patience qu'ont eue le club de football, l'USFB et le judo-club du Faubourg de Béthune.

Comme cela a été dit, nous sommes là au cœur de trois quartiers et ces équipements seront aussi ouverts, à côté de ces clubs résidants dont je viens de parler, à des clubs de Wazemmes comme à des clubs d'Esquermes. On sait bien qu'il est très difficile à Vauban d'acquérir du foncier pour faire par exemple un terrain de football.

Il y a la place, dans ce très beau projet, pour que chacun se retrouve.

Michelle DEMESSINE l'a très bien dit, ce sera un jardin, on pourra s'y promener. Nous avons voulu une architecture forte, de qualité, de même niveau que ce que l'on trouve en cœur de ville. Cela est aussi très important.

Je remercie le Conseil Général qui nous met à disposition le bâtiment et nous accompagne dans cette construction.

Je remercie également les services de la Ville, Monsieur le Directeur Général, Jean-Marc GERMAIN et Philippe DELAHAYE, Marielle BOYER-SCHAEFFER et bien sûr le Service des Sports et Monsieur HENNION.

C'est vraiment un très beau projet pour la Ville et pour nos quartiers.

Mes chers collègues, je mets aux voix cette délibération.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité. Je vous remercie.

**Adopté.**

**07/178 – Lille Métropole Basket - Attribution d'une subvention de fonctionnement.**

**07/179 – Semaine de Pleine Nature - Attribution de subventions.**

**07/180 – Versement d'une indemnité compensatrice de fonctionnement à l'U.C.P.A.**

**07/181 – Subventions aux clubs de Haut-Hiveau - Première répartition - Année 2006/2007.**

**07/182 – Aide aux clubs conventionnés et autres clubs - Subventions de fonctionnement – Année sportive 2006-2007.**

**07/183 – Surveillance et gardiennage de six sites sportifs provisoires en ville durant l'été 2006 – Marché complémentaire.**

**07/184 – Transport de personnes dans le cadre d'activités sportives, scolaires, périscolaires, culturelles ou professionnelles - Appel d'offres ouvert – Années 2007 à 2010.**

**07/186 – Contrat négocié de prestations de services avec la SASP du LOSC – Saisons 2006/2008.**

*Adoptés.*

**Madame le Maire -** Nous passons à un autre beau projet puisqu'il s'agit de reconstruire l'école Briand-Buisson. Je laisse la parole à Madame CAPON.

### **Chemise n° 21**

#### **ECOLES**

**Rapporteur : Madame CAPON**  
Adjointe au Maire

**07/262 – Soirée festive en l'honneur des enseignants lillois - 22 juin 2007 - Gratuité pour les enseignants et participation aux frais de restauration des conjoints.**

**07/263 – Réfection des cours d'écoles - Appel d'offres - Délibération modificative.**

**07/264 – Indemnité représentative de logement allouée aux instituteurs exerçant dans les écoles publiques - Taux 2006 - Réactualisation.**

**07/265 – Désaffectation du logement de fonction de l'école Viala Voltaire sis à Lille, rue de Colmar.**

**07/266 – Désaffectation u logement de fonction du groupe scolaire Samain-Trulin, sis à Lille 19 avenue Verhaeren.**

**07/267 – Versement de subventions à l'OCCE du Nord - Avenant à la convention.**

**07/301 – École Desbordes-Valmore – Réfection des coursives – Signature des marchés de travaux.**

*Adoptés.*

#### **GRAND PROJET URBAIN**

**07/268 – Grand Projet Urbain - Reconstruction du groupe scolaire Briand Buisson Nadaud – Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre.**

Madame le Maire, là aussi, un très beau projet.

Vous avez délibéré le 20 mars 2006 et le Conseil Municipal a décidé de restructurer le groupe scolaire Briand-Buisson-Nadaud, situé rue Eugène Duthoit à Lille-Sud.

Les conclusions des premières études techniques ont démontré l'opportunité d'une reconstruction à neuf, en y incluant l'école maternelle Nadaud, située à côté des deux écoles primaires du groupe scolaire Briand-Buisson.

Madame le Maire, vous avez bien voulu vous impliquer dans la recherche technique et je vous en remercie. On vous a vue sur le terrain car le scénario mixte neuf et réhabilitation n'était pas évident.

Il vise à préserver l'actuel corps de bâtiment situé façade Eugène Duthoit qui témoigne de l'architecture régionale des années 30 et à réaliser les constructions neuves nécessaires qui accueilleront une restauration scolaire, bien sûr, presque toutes les classes utiles et un centre d'animation périscolaire.

Donc un beau programme qui permet d'améliorer les fonctionnalités pour les élèves et les enseignants en valorisant le patrimoine.

La convention du Grand Projet Urbain prévoit un financement de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine et du Conseil régional, représentant un montant total de 3 575 500 €, sur une base estimée de l'opération fixée à environ 7 M€.

Une très belle réalisation pour un super groupe scolaire quasiment neuf à Lille-Sud, proche du collège Louise Michel, un bel outil de travail attendu par les 440 élèves de ce site.

Dans ce contexte, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver l'opération qui donnera lieu au lancement des marchés publics obligatoires.

Merci.

**Madame le Maire**. - Merci beaucoup, Madame CAPON.

Nous avons là aussi un très beau projet que je mets aux voix.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité. Je vous remercie.

***Adopté.***

Monsieur QUIQUET, des nouvelles des jardins de la ville.

**Chemise n° 10**

**ENVIRONNEMENT – ESPACES VERTS**

**Rapporteur : Monsieur QUIQUET**  
Adjoint au Maire

**07/187 – Création et rénovation de 5 jardins : squares Bailleul Van Dyck, Philippe de Comines, Ghesquière, Lardemer, jardin de la Porte de Gand - Travaux d'aménagement - Marché d'appel d'offres ouvert - Délibération modificative.**

**07/188 – Réhabilitation du Square des Mères - Autorisation de signature des marchés – Modification du plan de financement.**

Madame le Maire, je voulais profiter des délibérations que nous votons ce soir, la n° 187 et la n° 188, sur ce qu'on a appelé les 7 jardins.

Les réunions publiques, pour la plupart de ces projets, ont eu lieu en 2005.

Cela est vrai pour les espaces verts mais cela est également vrai pour les bâtiments, beaucoup de nos marchés se sont révélés infructueux.

Quand les entreprises veulent bien répondre, elles répondent largement au-dessus des prix ce qui induit beaucoup de retard dans la réalisation de ces projets.

Je voulais ce soir rassurer les riverains que l'on avait mobilisés dans les réunions publiques pour leur dire que la Ville maintient ses engagements.

Je vais commencer par le quartier de Fives avec le Square des Mères qui est celui où nous avons pris le plus de retard.

La démolition du local des anciens a déjà eu lieu.

Le lot plantations a été attribué.

Il reste quatre lots : VRD, éclairage public, mobilier urbain et clôture. L'ouverture des offres aura lieu le 11 avril. Nous pensons commencer les travaux au mois de juin pour une durée de six mois.

Sur le square Lardemer, après avoir intégré une proposition du Conseil de quartier dans la réalisation d'un plateau sportif, nous sommes actuellement en phase de négociation avec les entreprises pour un démarrage des travaux à l'été 2007.

A Moulins, le 2 mai, la commission d'appel d'offres va attribuer les différents lots, ce qui va nous permettre de commencer les travaux à l'automne.

Pour le square Henri Ghesquière, à Wazemmes, l'ensemble des lots a été attribué. Nous allons commencer les travaux dès le mois de mai et à l'automne nous pourrons inaugurer ce square.

Pour les squares de la Porte de Gand et sur l'îlot Bailleul-Van Dyck, nous allons relancer un marché négocié.

Ceci pour rassurer les nombreux riverains que nous avons mobilisés dans les réunions publiques.

Les entreprises ont des carnets de commandes assez pleins et, quand elles répondent, elles le font trop souvent, malheureusement, au-dessus des estimations, ce qui induit un retard.

Nous aurons l'occasion, à travers les journaux de quartier, de redonner l'ensemble de ces précisions.

Cela ne fait pas partie de mes délibérations mais, dans la chemise de mon voisin, nous allons voter ce soir une délibération importante qui porte sur l'acquisition du parc des Buissonnets, un parc déjà existant appartenant à une congrégation religieuse.

Cette acquisition, pour une parcelle qui fait un peu plus d'un hectare, va nous permettre de lancer rapidement les travaux.

Ce parc, au cœur de Saint-Maurice – Pellevoisin, sera à la disposition du public dès l'automne. C'est une bonne nouvelle. Cela montre que Lille continue d'avancer sur le chemin d'une culture du jardin public.

Je vous remercie, Madame le Maire, pour votre attention.



**Madame le Maire.**- Merci beaucoup, Monsieur QUIQUET, pour ces bonnes nouvelles.

Monsieur LABBEE, il est normal de vous donner la parole pour un square appartenant à une congrégation. C'était un peu facile, je vous l'accorde.

**Monsieur LABBEE.**- Surtout que c'est une très belle congrégation. Je crois que c'est la congrégation des Filles de l'enfant Jésus qui est née à Lille et qui s'est énormément investie dans la vie lilloise.

**Madame le Maire.**- Sœur Emmanuelle me dit-on.

**Monsieur LABBEE.**- La congrégation des filles de l'enfant Jésus mériterait que la Ville lui soit reconnaissante parce qu'elle a fait beaucoup pour la ville.

**Madame le Maire.**- Nous sommes très reconnaissants.

**Monsieur LABBEE.**- J'en viens, Madame le Maire, à la délibération pour laquelle Monsieur QUIQUET a déjà partiellement répondu.

A Fives, nous sommes riches de notre passé, nous sommes riches de terrains disponibles mais nous sommes très pauvres en espaces verts.

Nous parlons ce soir de deux squares fivois.

Un des squares sera rénové, le square Lardemer, derrière la caserne des pompiers, et l'autre sera réhabilité, le square des Mères.

En évoquant ces deux petits squares, nous parlons ce soir d'environ 80 %, en surface, des espaces verts fivois.

Le constat n'est pas positif, il faudrait sans doute, Monsieur QUIQUET, je pense que vous partagez ce point de vue, un nouveau plan vert, en particulier pour les quartiers et notamment pour le quartier de Fives mais, et vous l'avez déjà reconnu implicitement, la délibération sur le square des Mères est très attristante.

Car, chers collègues, vous le savez, en particulier Christian DECOCQ qui est un habitué des lieux et des équipements, le square des Mères n'est pas simplement un espace vert.

C'est surtout un terrain mitoyen de la crèche et du centre Mosaïque, mitoyen de ces deux réalisations. Si vous visitez le centre Mosaïque, vous allez rencontrer au rez-de-chaussée de très jeunes fivois.

Leur cour de récréation bitumée est clôturée par une grille qui n'est jamais ouverte.

Et si vous posez la question de la fermeture de cette grille, il vous est expliqué qu'on attend les travaux du square et que lorsque ceux-ci seront terminés les enfants auront des espaces de jeux de plein air, un vrai jardin de récréation.

Alors, lisez la délibération, ce n'est pas en 2005 mais en 2003 que notre Conseil Municipal a décidé la réhabilitation de ce square pour le transformer en un jardin de qualité, lieu de vie, d'échange et de pratique, un jardin pour tous. En 2003. Nous sommes le 2 avril 2007, 3 ans ½ après et nous redélibérons.

Et à Fives, les enfants apprennent encore le poème d'Albert Samain, celui qui dit « Et pour voir des jardins, je fermis les paupières »:

Quelle que soit la bonne raison -et vous l'avez donnée, Monsieur QUIQUET- qui est donnée pour expliquer un retard de quatre ans, tout ceci n'est pas acceptable.

Alors, vite, il y a urgence. Pensez aux bébés, Monsieur. le jeune marié QUIQUET.

Madame le Maire.- Monsieur LABBEE, il faut quand même dire les choses telles qu'elles sont.

En 2003, nous avons pris la décision de réhabiliter le square et nous avons demandé à un architecte d'intervenir.

Un travail très important a été fait et pour avoir mené moi-même avec Eric QUIQUET beaucoup de réunions avec les habitants pour cette rénovation, je peux vous dire que personne n'était d'accord sur le mode d'utilisation.

Nous avons discuté pendant des mois avec les habitants : ceux qui voulaient un terrain de football, ceux qui voulaient un boulodrome..

Monsieur LABBEE.- Je parle du square des Mères, pas du square Lardemer.

Madame le Maire.- Excusez-moi.

De toute façon, les deux cas sont tout à fait parallèles.

D'abord, cette phase de concertation est importante.

Ensuite, Eric QUIQUET vous l'a dit, quand on lance des appels d'offres pour lesquels il n'y a pas de réponses ou bien les réponses dépassent les montants avérés, je suis désolée, nous sommes aussi comptables de l'argent des Lillois.

Quand on est dans des phases où les entreprises sont toutes prises en même temps, ce surcoût est important et je préfère parfois qu'on attende six mois de plus - peut-être pas vous - mais je ne veux pas augmenter les impôts, Monsieur LABBEE, si vous voulez qu'on les augmente, il faut le dire.

Monsieur LABBEE.- C'est votre seule réponse ?

Madame le Maire.- Ce n'est pas ma seule réponse, les appels d'offres existent, vous pouvez les consulter et vous verrez les réponses.

Nous en sommes les premiers désolés. C'est la raison pour laquelle Eric QUIQUET a présenté ces délibérations. Nous aurions souhaité que cela aille plus vite, surtout que ces deux projets sont de très belle qualité, mais si les entreprises ne répondent pas ou si elles répondent avec des montants très élevés parce qu'elles ont un carnet de commandes trop plein, il faut attendre quelques mois.

J'espère que cette fois-ci sera la bonne. En tout cas, on ne peut pas dire que l'on n'aura pas réalisé beaucoup de travaux importants en matière d'espaces verts pendant ce mandat.

Je regrette, comme vous, que ces deux squares soient à Fives et que les habitants en soient privés.

Eric.

Monsieur QUIQUET.- Quelques précisions.

Je partage, Monsieur LABBEE, votre impatience. Je rappelle quand même que sur Fives nous allons inaugurer prochainement le square Coustou rue de la Marbrerie. C'est une réalisation tout à fait récente.

Je précise également que sur le square Lardemer on n'est pas resté les deux pieds dans le même sabot puisque, dès 2003, nous avons procédé au changement complet du mobilier, notamment des corbeilles et que les aires de jeux des enfants ont été complètement refaites. Nous avons donc investi sur ce terrain.

Sur le square des Mères, les réunions publiques avec les habitants ont été nombreuses, les demandes étaient parfois contradictoires. Il a fallu arbitrer entre ces demandes pour préserver un dessin de qualité.

Enfin, les entreprises ont aujourd'hui des carnets de commandes très pleins. Cela est vrai en espaces verts mais également sur la construction d'équipements publics.

Les indices des prix montent en flèche.

Autant de difficultés qui expliquent ces retards mais, encore une fois, Monsieur LABBEE, nous serons au rendez-vous de nos engagements, cela est vrai sur Fives comme sur l'ensemble de la ville. Le moment des bilans approche, je serai prêt à y répondre.

Je vous remercie.

**Madame le Maire.** - Je mets aux voix ces délibérations.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité. Merci beaucoup.

***Adoptés.***

**07/189** – Travaux d'aménagement d'espaces verts dans divers quartiers de la Ville.

**07/190** – Aménagement du parc Jean-Baptiste Lebas - Agrandissement de l'aire de jeux – Marché sur appel d'offres ouvert.

**07/191** – Convention de mise à disposition d'un terrain municipal au profit de l'association "Les Jardins des Coccinelles":

**07/192** – Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités - Avenant à la convention d'attribution des subventions pour l'exercice 2007.

**07/315** – Convention de mise à disposition d'un terrain municipal au profit de l'Association « La Esperanza ».

***Adoptés.***

**Madame le Maire** - Monsieur VICOT.

**07/277 – Contrat d'actions de prévention - Programme 2007 - Volet prévention de la délinquance du Contrat Urbain de Cohésion Sociale - Adoption – 1ère répartition.**

**07/282 – Convention relative au contrat d'objectifs concertés en matière de prévention spécialisée.**

Madame le Maire, chers collègues, pour vous présenter notre convention relative au contrat d'objectifs concertés en matière de prévention spécialisée.

Je rappelle qu'il s'agissait d'un des engagements que nous avons pris dans le Contrat Local de Sécurité.

Cette convention a trait à la manière dont nous pouvons améliorer et densifier l'intervention de la prévention spécialisée sur le territoire de la ville.

Pour ce faire, nous avons engagé une démarche pilote dans le département puisque, pour la première fois, avec le Conseil Général du Nord qui en a la compétence, avec l'ensemble des clubs de prévention spécialisée qui travaillent sur le territoire et avec l'ensemble des acteurs de la ville, notamment les Présidents de Conseils de quartier, nous avons réalisé un diagnostic extrêmement précis des problèmes qui se posent sur l'ensemble de la ville et nous avons surtout défini à la fois les objectifs et les moyens de travailler ensemble dans ce domaine.

Il s'agit de la prévention spécialisée, c'est-à-dire du travail de rue. Je ne reformule pas ici tout l'intérêt que nous portons à la prévention spécialisée et à la manière dont, selon nous, elle s'intègre dans cette chaîne de la sécurité et de la prévention de la délinquance et de la manière dont la prévention spécialisée fait partie à part entière de ces réseaux et de ces partenariats que nous avons mis en place et qui vivent notamment, au sein des cellules de veille, avec la Police Nationale, la Police municipale, le Parquet et les clubs de prévention.

Dans cette convention que j'ai le plaisir de vous proposer, nous avons défini un certain nombre de principes.

L'un d'entre eux est assez novateur puisque, pour la première fois, lorsque nous aurons signé cette convention, les clubs de prévention ne seront plus habilités par le Conseil Général du Nord à intervenir sur certains quartiers mais pourront le faire sans distinction de quartier sur l'ensemble de la ville.

Le premier objectif est d'améliorer la coordination de l'ensemble des acteurs et de lancer une étude sur la commune associée d'Hellemmes qui n'est pas dotée, à ce jour, de club de prévention et donc sur le territoire de laquelle n'interviennent pas d'éducateurs spécialisés.

Nous engageons l'ensemble des partenaires à un certain nombre de faits.

D'abord, pour ce qui nous concerne, il s'agit de mettre à disposition du club de prévention et donc du Conseil Général du Nord un local sur le quartier des Bois-Blancs où nous souhaitons mettre l'accent.

Il s'agit aussi de renforcer les acteurs de la prévention spécialisée sur le quartier de Saint-Maurice.

C'est la mise à disposition d'un certain nombre de locaux.

La mise en place d'un agent de liaison sociale en milieu scolaire au collège Louise Michel.

Le renforcement de l'action du club de prévention GPL sur le centre-ville.

Tout cela étant mis en place avec un comité de pilotage. Jusqu'ici, le seul lieu où pouvaient se rencontrer les clubs de prévention et les acteurs de la ville étaient les cellules de veille.

Nous allons mettre en place un comité de pilotage où, avec le Conseil Général du Nord, collectivité qui a la compétence en la matière, avec l'ensemble des clubs et avec la ville, nous allons déterminer comment nous allons approfondir ce travail sur l'ensemble de la ville.

Nous mettrons en place également des instances de travail technique pour lesquelles les quartiers auront un rôle déterminant. Là aussi, ce n'est pas une nouveauté mais c'est un travail que nous souhaitons approfondir.

Madame le Maire, voilà les grandes lignes de ce que nous voulons faire avec cette convention d'objectifs concertés.

Cela nous permet d'approfondir, d'améliorer le travail que nous menons avec le Conseil Général et les clubs de prévention.

Le premier travail que nous ferons et pour lequel je reviendrai devant le Conseil Municipal dans quelques semaines ou quelques mois sera de déterminer un programme de travail extrêmement précis, morceau de quartier par morceau de quartier, ce qui nous permettra d'avoir une complémentarité encore plus grande avec le travail que nous menons déjà dans les cellules de veille.

**Madame le Maire.** - Merci, Monsieur VICOT.

Monsieur DECOCQ.

**Monsieur DECOQ.** - Merci, Madame le Maire.

C'est une délibération importante et intéressante qui était attendue puisque nous l'avions souvent réclamée. Elle a d'ailleurs été reportée à deux reprises.

Elle nous donne satisfaction:

Quand je dis que nous l'avions souvent réclamée, en fait, dès 2003, lorsque vous m'aviez confié la présidence de la Mission d'information et d'évaluation sur la politique municipale, j'avais pointé cette carence qui était le manque d'équipes de prévention spécialisée, l'éparpillement également des subventions. Carence qui avait été reconnue dans le rapport de la Mission.

Aujourd'hui, nous voyons qu'après de longues négociations avec le Département, vous pouvez nous présenter une convention qui comprend beaucoup de points positifs et qui nous satisfait. Elle va dans le bon sens.

Elle réunit notamment les travailleurs sociaux, elle coordonne leurs actions.

Elle met en place le comité de pilotage.

D'ailleurs, à la lecture du rapport qui est très complet, nous sommes confiants en la compétence et le savoir-faire de ces clubs de prévention spécialisée.

On nous demande aussi de voter le programme annuel d'actions de prévention de la délinquance.

Nous avons déjà eu plusieurs débats sur les différends qui nous opposent sur la philosophie de cette prévention.

A la lecture de la convention, je vois à nouveau que l'on peut constater une confusion entre la politique de prévention de la délinquance et la politique d'animation sociale. C'est là une différence de philosophie politique de fond.

Pourtant, il suffit de mettre en place et d'utiliser les outils qui sont instaurés par la loi du 5 mars dernier relative justement à la prévention de la délinquance.

Cette loi pose le principe de la coordination des actions de prévention mais elle va plus loin en conférant aux Maires un rôle majeur qui est celui de mobiliser tous les acteurs de terrain autour d'eux, d'être le pivot de la politique mise en œuvre et de favoriser le partage et l'échange d'informations.

Pourquoi les Maires ?

Non pas pour en faire, comme on l'a entendu ici, des personnalités omnipotentes -je cite- de véritables contrôleurs sociaux, des maires fouettards. Même moi, je n'aurais pas osé dire cela ici.

Mais parce qu'ils disposent de l'autorité nécessaire pour réussir l'ensemble des acteurs et qu'ils possèdent l'autorité morale auprès des administrés qui donne du crédit à leur autorité et à leur action.

Je pense même d'ailleurs qu'en menant à bien cette mission, le Maire peut se hisser au niveau de cette autorité morale par la qualité de son jugement et de son action.

Alors, ne tombons pas ici dans la caricature. Il ne s'agit pas de faire du Maire ni un shérif, ni un adjoint du Procureur.

Le partage de l'information, c'est la clé de voûte de la réussite de la prévention efficace. Désormais, un cadre légal, sécurisant, pour les travailleurs sociaux a été mis en place. La violation du secret professionnel n'est plus une menace.

Ici même, je l'ai bien vu, et dans tout le pays, une polémique est née de dispositions législatives concernant le partage du secret professionnel. C'est une polémique que je m'explique au fond assez mal.

Comment ne pas être d'accord quand il y a en jeu l'intérêt de l'enfant ?

Ce devrait être une impérieuse nécessité pour chacun d'entre nous d'obliger les gens qui travaillent pour les mêmes enfants à se parler et à échanger des informations.

Notre pays ne souffre pas d'un manque de travailleurs sociaux mais d'un manque de coordination entre eux. Il faut sortir du cloisonnement administratif, technique, territorial de chaque intervenant afin de pouvoir anticiper ou détecter les comportements déviants.

Le chacun dans sa chaudière n'est plus possible. Désormais, nous aurons deux niveaux d'information autorisés : le premier entre les professionnels eux-mêmes de l'action sociale et le second

permet la communication au Maire d'informations à caractère confidentiel nécessaires à l'exercice de sa compétence.

C'est-à-dire que lorsque l'aggravation de difficultés sociales, éducatives ou matérielles d'une personne ou d'une famille en appelle à l'intervention de plusieurs professionnels dans les domaines sanitaire, social, éducatif, relevant des compétences du Maire, le Maire est informé. Quoi de plus normal ?

Il lui appartient alors de désigner un coordonnateur parmi ces professionnels.

Concrètement, cela veut dire que ces dispositions législatives sont fondées sur un équilibre. Les informations communiquées sont strictement nécessaires à l'exercice des compétences d'action sociale du Maire et les travailleurs sociaux s'en remettent à l'un d'entre eux qui sera soumis à leurs règles de déontologie pour ce partage d'informations.

On voit donc bien aujourd'hui que nous sommes loin de l'appel à la délation que j'avais beaucoup entendu évoqué à une certaine époque.

L'instauration d'un conseil pour les droits et devoirs des familles répond aux mêmes objectifs tout comme l'autorisation donnée au Maire de mettre en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel relatives aux enfants en âge scolaire.

Comment allez-vous appliquer ce texte, Madame le Maire ?

Allez-vous nous soumettre prochainement une délibération visant la création d'un conseil pour les droits et devoirs des familles ?

Quelle action allez-vous mettre en œuvre dans la lutte contre l'absentéisme scolaire, une fois que l'on vous aura communiqué les listes des élèves trop souvent absents ?

Cette convention d'objectifs en matière de prévention spécialisée trouvera son efficacité en utilisant pleinement cette nouvelle philosophie d'action telle qu'elle est définie par la loi.

Vous disposez enfin d'un corpus législatif pour donner une efficacité aux actions de prévention de la délinquance.

Cette convention est un premier pas. C'est pourquoi nous la voterons.

**Madame le Maire** - Monsieur BERNARD.

**Monsieur BERNARD**.- Madame le Maire, je souhaitais intervenir à la fois sur le volet prévention de la délinquance du Contrat Urbain de Cohésion Sociale et également de manière plus générale sur le reste de la programmation.

Je ne reviendrai pas sur les querelles de chiffres qui ont pu opposer les partisans de l'Etat et ceux de la Municipalité où chacun se jette les millions d'euros concernant le financement de la politique de la ville.

Je voulais juste me rappeler les propos de Madame KLEIN, Préfet délégué à l'égalité des chances, qui avouait que le Contrat Urbain de Cohésion Sociale n'était pas un grand changement finalement par rapport au Contrat de Ville, seul le nombre d'interlocuteurs change.

Mais sans manichéisme, je voudrais rappeler qu'il y a un certain nombre de financeurs qui sont singulièrement absents ou qui disparaissent, comme le FSE dont les crédits baissent de 30%

au premier trimestre et davantage encore au second et demain les CAF, on y reviendra dans un autre dossier.

On a une nouvelle cartographie sur la ville, qui exclut d'ailleurs un certain nombre de quartiers de la ville comme le Petit Maroc, comme Baltique ou Canteleu qui sont désormais hors zone alors que, manifestement, ils rassemblent des critères qui auraient dû les faire intégrer dans la politique de la ville. C'est à peu près un tiers des habitants en moins.

Je citerai également les préoccupations des Lillois en matière d'emploi et en matière de logement qui ne rassemblent que 30% des crédits du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Finalement, pas de nouvelle stratégie alors que les politiques structurantes en matière de transport et d'habitat seraient nécessaires pour modifier le devenir de ces quartiers.

Parlons de l'évaluation confiée à une structure chargée de mettre en œuvre le CUCS : belle indépendance ! cette ANCSEC (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances) est devenue ACSE quelques mois plus tard. Si la signification du sigle reste la même, sa prononciation révèle cette fois l'objectif réel : la promotion de la discrimination positive.

Alors qu'on devrait pratiquer l'évaluation sur des objectifs précis et directement évaluable, on n'a fait aucun bilan des contrats de ville précédents, simplement des constats, que l'on égrène au fil de la nouvelle programmation, alors que les indicateurs sont connus et que les émeutes sont finalement en banlieue la meilleure évaluation qui soit dans ces quartiers.

Le Comité Interministériel de la Ville ne s'est d'ailleurs pas réuni en 2006. Après cinq ans d'inaction, il s'est juste réuni après les émeutes de novembre 2005.

Dans ces deux programmations, il y a évidemment du bon et du moins bon. Il y a de bonnes actions, les parcours résidentiels qui permettent de limiter les taux de sous-occupation ; les fonds de travaux urbains ; idem en matière de prévention de la délinquance. Je n'y reviens pas.

Il y a du moins bon aussi. J'ai relevé la mise en place d'un parcours d'insertion pour 12 personnes revenant à 135 000 € ou l'exploitation du sentiment de discrimination alors que le sentiment d'insécurité est souvent moqué dans cette salle par notre collègue VICOT.

La prévention de la délinquance qui fait l'objet d'une présentation à part aurait pu laisser supposer que l'on offre un traitement à part. Eh bien, il n'en est rien. On remouline simplement certaines actions du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance alors qu'il y a la sensibilisation aux phénomènes de violence.

Vous le savez, Madame le Maire, après ce qu'on a connu au mois de novembre, après les événements récurrents, le bus des Bois-Blancs, la flambée du commissariat de Lille-Sud, on pourrait évoquer aussi la vie de tous les jours des habitants de certains quartiers de Lille, comme évoqué ce week-end dans Nord-Eclair, avec la cité Liévrav à Moulins, c'est un fait réel, c'est un constat, une vie que vivent les habitants tous les jours et contre cela malheureusement les actions qui nous sont présentées aujourd'hui ne proposent rien.

Je vous remercie.

**Madame le Maire.**- Monsieur VICOT.

**Monsieur VICOT.**- Madame le Maire, quelques précisions.

Je ne peux pas laisser dire à Christian DECOCQ que cette convention reconnaîtrait enfin des situations qu'il aurait soulignées à partir desquelles nous aurions décidé de réagir.



Nous approfondissons l'action de la prévention spécialisée sur le territoire de la ville. Nous l'élargissons à partir de cette convention, nous allons plus loin. Mais le Conseil Général du Nord, dans sa compétence en matière de prévention spécialisée, n'a pas attendu que Christian DECOCQ nous signale que le développement de la prévention spécialisée sur le territoire de la ville serait important.

Je ne crois pas que le Département fasse plus que le nôtre -et je parle en présence de Patrick KANNER- en matière de solidarité.

Nous tentons d'aller plus loin, d'aller mieux, de faire plus, de faire plus fort avec le Conseil Général et les clubs de prévention, mais nous n'inventons rien et nous ne mettons pas en place une politique dont Christian DECOCQ nous aurait signalé un jour l'utilité potentielle.

En ce qui concerne la loi sur la délinquance qui est désormais votée, je ne sais pas s'il faut rire ou pleurer quand j'entends que cette loi est sécurisante pour les travailleurs sociaux. Expliquez-moi, Christian DECOCQ, la raison pour laquelle ils sont tous mobilisés depuis des mois. Non, ce ne sont pas que des mots.

Expliquez-moi pourquoi ils sont tous mobilisés contre cette loi depuis des mois comme l'ont été également nombre de médecins, nombre d'acteurs sociaux, nombre de professionnels.

Pourquoi sont-ils mobilisés et inquiets sur la manière dont cette loi va être mise en place ?

Oui, Monsieur DECOCQ, et je reprends les mêmes termes que ceux qui ont été employés au moment où cette loi était en discussion, oui, les maires fouettards, oui, des échanges d'informations qui bafouent le secret professionnel.

La mise en place de cette loi votée bafoue ce secret et inquiète les professionnels parce qu'elle donne au maire un nombre de pouvoirs...

**Monsieur DECOCQ.**- Elle est votée, elle doit s'appliquer.

**Monsieur VICOT.**- Oui, elle est votée, c'est ce que je viens de dire.

Cette loi met dans les mains du Maire un nombre de pouM maire va être amené à travailler.

Enfin, sur la confusion entre les difficultés sociales et la prévention de la délinquance, c'est cette loi, Monsieur DECOCQ, qui crée la confusion entre délinquance et difficultés sociales parce que les signalements systématiques au maire de toutes les difficultés sociales sur le territoire de la commune font que, aujourd'hui, par cette loi qui, vous avez raison, est votée, toute personne qui rencontre des difficultés sociales est délinquant potentiel aux yeux de ceux qui ont rédigé et fait voter cette loi.

Intervention de Monsieur DECOCQ hors micro.

**Madame le Maire.**- Non, je ne l'avais pas prévu mais puisque vous dites que je ne m'intéresse pas à la sécurité, en tant que Maire, je vais vous répondre, Monsieur DECOCQ.

Effectivement, notre conception est une conception de la République. Nous pensons que l'accès à la sécurité est un droit, un droit pour tous. Et pour que ce droit soit un droit élémentaire comme l'éducation, comme la santé, comme le logement, il faut que les moyens soient proportionnés sur l'ensemble du territoire.

Nous sommes là face à des tâches régaliennes, la police, la justice, et il faut que partout en France, dans toutes les villes, tout soit traité de la même manière, que les mêmes actes de délinquance soient traités de la même manière. C'est cela aussi la République.

Que les mêmes moyens soient accordés.

Bien sûr que nous sommes engagés. Jean-Marc GERMAIN et moi-même avons reçu, puisque vous parlez de parentalité, des parents que j'avais convoqués à la suite d'actes inacceptables dans une école.

Lorsque nous avons eu des incidents à la patinoire, Madame ROUGERIE et Monsieur CHARLES sont allés voir les parents.

Nous agissons tous les jours, y compris nous-mêmes en allant rencontrer des parents.

Vous me demandez ce que nous faisons, je vous réponds.

Bien évidemment, nous nous sentons concernés. La République, c'est aussi assurer des moyens égaux partout.

Et puis, si véritablement cette politique avait marché, nous n'aurions pas les résultats que nous avons aujourd'hui. J'en suis désolée.

Alors même que les directives et les circulaires de Monsieur SARKOZY font qu'aujourd'hui un tiers des actes ne sont pas comptabilisés dans les statistiques mais inscrits sur main courante parce qu'on dit à quelqu'un qui s'est fait voler un portable « Ce n'est pas très grave, mettez-le sur main courante » et ne sont donc pas décomptés.

Et qu'aurait-on dit si, du temps de la Gauche au pouvoir, les résultats avaient été ceux-là !

Je vois quand même une hausse de 14% des violences aux personnes en cinq ans, une hausse de 25% de la violence envers les forces de l'ordre.

Cela m'inquiète beaucoup quand je vois ce qui s'est passé à la Gare du Nord, quand je vois comment la population aujourd'hui se comporte vis-à-vis des forces de l'ordre.

Qui a poussé ainsi les forces de l'ordre contre la population alors qu'on doit être content quand la police est près de chez soi pour être protégé ?

Une hausse de 6% des vols avec violence sur la voie publique.

40 000 voitures brûlées tous les ans.

Et une hausse de 18% de l'implication des mineurs dans la délinquance.

Je pourrais rajouter l'augmentation de la violence dans les écoles. On a supprimé les aides éducateurs et les emplois jeunes et on s'étonne ensuite qu'il y ait une augmentation de la violence.

La réalité est celle-là. C'est un échec flagrant.

Si je me permets de parler, c'est aussi pour vous dire plusieurs choses.

Nous venons d'apprendre plusieurs nouvelles extrêmement ennuyeuses pour notre ville. Nous avons décidé avec la Police Nationale de mettre un commissariat de police à Wazemmes. Nous

avons choisi avec la Police Nationale ce lieu qui est d'ailleurs aujourd'hui celui dans lequel la PU de Wazemmes est installée.

Nous avons travaillé avec Madame POLIAUTRE pour trouver un autre site. Nous avons préparé les travaux pour ce commissariat. J'apprends lors d'une réunion avec le Préfet la semaine dernière que nous n'aurons pas les agents de police susceptibles de remplir ce commissariat et qu'il est urgent de ne pas se presser.

C'était une demande conjointe de nous-mêmes et de la police nationale.

Par ailleurs, le commissariat de Lille-Sud est fermé, on le sait, il a été brûlé. Il devrait rouvrir mi-avril.

On me dit maintenant « Est-ce vraiment utile de rouvrir ce commissariat alors qu'il y aura le commissariat central à côté ? »

Comme si le commissariat central qui traite de l'ensemble de la métropole a un sens avec un commissariat de proximité où les gens peuvent entrer de façon tout à fait simple.

Et puis, je pourrais parler des Bois-Blancs où la Ville a aménagé un local pour la police et qui n'a jamais été ouvert faute de policiers.

La réalité est celle-là, celle que je vis tous les jours, ce sont 160 policiers en moins depuis cinq ans, ce sont 400 policiers de moins si je compare avec les villes de Lyon et de Marseille en proportion de notre population.

Voilà la réalité.

Les discours, je veux bien. Les lois pour faire croire qu'on est un grand sécuritaire qui règle les problèmes, je veux bien. La réalité est tout autre.

Je suis allée chez le Préfet la semaine dernière et je lui ai écrit le lendemain pour lui rappeler qu'il m'avait dit que nous allions regarder pour l'ouverture du bureau de police de Wazemmes et je lui ai écrit à nouveau, nous n'avons pas de réponse.

On peut parler. On peut faire de la vidéosurveillance comme s'il y avait une réponse absolument magique qui réglerait tous les problèmes.

Mais la réalité est que nous n'avons plus de policiers. La réalité est qu'ils sont tous dans le centre-ville et qu'ils ne sont plus dans les quartiers.

Monsieur DECOCOQ. - Est-ce que vous pouvez répondre, Madame, aux questions que je vous ai posées ?

Madame le Maire. - Après le discours sur le droit à la sécurité, excusez-nous, aujourd'hui, je suis très préoccupée, je l'ai redit au Préfet il y a quelques jours.

Si votre Gouvernement, celui que vous soutenez en tout cas, a encore quelque chose à faire dans les jours qui restent, c'est effectivement de nous donner les moyens pour que cela existe.

J'ajoute que Monsieur SARKOZY - et je m'en réjouis parce que vous avez soutenu l'inverse - vient de revenir sur la critique de la police de proximité qu'il avait faite, par simple idéologie, tout simplement parce que c'était la Gauche qui l'avait mise en place. Monsieur TURK a redit dans son rapport combien cela était nécessaire. Monsieur SARKOZY, dans son programme de candidat à la présidentielle, nous dit qu'on va mettre en place une police de quartier.

Qu'est-ce que c'est, si ce n'est de la police de proximité ?

Eh bien, qu'on commence tout de suite à nous la mettre ici, à Wazemmes, à Lille-Sud et aux Bois-Blancs. Voilà ce que je demande si vous voulez que le Maire s'occupe de la sécurité. Eh bien voilà, je m'en occupe.

(applaudissements)

**Monsieur DECOCOQ.**- Campagne électorale démagogique, c'est tout...

**Madame le Maire.**- Je mets au vote cette première délibération sur la prévention spécialisée, délibération n° 282.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui s'abstient : Le Groupe Front National

*Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*

Je mets au vote la délibération n°277 puisque le Front National a demandé un vote séparé.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui s'abstient : Néant

Qui vote contre : le Groupe Front National

*Adopté à la majorité.*

**07/278** – Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance – Nouvelle composition.

**07/279** – Forum Français Pour la Sécurité Urbaine - Cotisation 2007.

**07/280** – Versement d'une subvention à l'Association Trait d'Union.

*Adoptés.*

**07/281** – Association Intercommunale d'Aide aux Victimes et de Médiation de Lille (AIAVM) – Versement d'une subvention.

*Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, Madame ESCANDE ne prenant pas part au vote.*

## **STATIONNEMENT**

**07/283** – Parcs de stationnement en ouvrage - Avenant au contrat d'affermage relatif à l'exploitation des parcs de stationnement du Centre International d'Affaires des Gares - Avenants aux conventions de concessions relatives à l'exploitation des parcs de stationnement Opéra, République, Grand Place et Vieux Lille.

*Adopté.*

**Madame le Maire** - Je redonne la parole à Monsieur VICOT sur la délibération n° 284 relative à l'accès au droit.

## MEDIATION

### **07/284 – Accès au droit - Maison de la Médiation et du Citoyen - Création d'un "Point d'Accès au Droit" - Labellisation de la Maison de la Médiation et du Citoyen.**

Madame le Maire, une deuxième délibération qui a trait au Point d'accès au droit et à la labellisation de la Maison de la Médiation et du Citoyen.

Je rappelle que nous allons fêter cette année, au dernier trimestre, les 10 ans de la Maison de la Médiation et du Citoyen.

Après ces 10 ans qui ont amené la Maison de la Médiation à la maturité - je rappelle qu'elle dispense des informations juridiques aux citoyens qui viennent chercher des renseignements à caractère juridique et qu'elle les accompagne - nous souhaitons profiter de l'opportunité de cette labellisation du Point d'accès au droit pour élargir le champ de nos prestations, donner davantage de renseignements et mieux accompagner les Lilloises et les Lillois, par le biais d'une convention qui va nous lier au Conseil départemental d'accès au droit, c'est-à-dire au Barreau, à la Chambre des Notaires et à la Chambre des Huissiers.

Cela va faire de cette Maison de la Médiation un pôle de technicité et de qualité juridiques au service des Lilloises et des Lillois.

Pour ce faire, nous avons négocié avec l'Ordre des Avocats, la Chambre des Huissiers, la Chambre des Notaires, le Président du Tribunal de Grande Instance et le Procureur de la République. Nous avons donc aujourd'hui cet engagement très fort grâce auquel nous aurons pour les usagers une meilleure visibilité de l'ensemble des prestations que nous délivrons au sein de la Maison de la Médiation.

Nous serons désormais officiellement référencés par le Ministère de la Justice comme étant ce pôle de qualité.

Bien entendu, dans les conditions qui ont présidé à la mise en place de ce Point d'accès au droit, nous gardons le principe de la gratuité des consultations et de l'absence de conditions.

Clarification des compétences, cohérence et organisation des coopérations avec les professionnels du droit.

Davantage de permanences, davantage d'avocats.

Possibilité, grâce à ce Point d'accès au droit et à cette labellisation, d'élargir nos prestations et nos permanences dans certains quartiers.

Possibilité aussi de mettre en place des partenariats plus nombreux.

Et surtout possibilité d'accéder au fonds documentaire du Conseil départemental d'accès au droit, d'avoir des mises à disposition de personnel du Ministère de la Justice, d'avoir des formations par le Ministère de la Justice, pour ceux qui travaillent au sein de la Maison de la médiation.

Enfin, soulignons-le, absence de surcoût pour la Ville de Lille et possibilité d'avoir un certain nombre de subventions.

Cette labellisation nous permet, d'ores et déjà, d'obtenir une subvention de 12 000 € qui nous est accordée par le Ministère de la Justice pour la mise en place d'un certain nombre d'évènements tels que des conférences et les journées portes ouvertes que nous organiserons à la fin de

l'année, pour l'extension des permanences d'avocats et également pour un aménagement afin de rendre plus pratiques et plus accueillants les locaux de la Maison de la médiation.

Je veux remercier et rendre hommage à deux élus de ce Conseil. Marie-Thérèse ROUGERIE qui a présidé à la mise en œuvre de cette Maison de la médiation et qui a accompagné son évolution et Pierre de SAINTIGNON qui, lorsqu'il avait en charge cette Maison de la Médiation, a engagé ce dossier de Point d'accès au droit avec le Conseil départemental d'accès au droit.

Merci.

**Madame le Maire.** - Merci beaucoup, Monsieur VICOT.

C'est aussi une belle collaboration, il faut le dire, avec le Procureur de la République et c'est un beau projet.

Je mets cette délibération aux voix.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal  
Unanimité. Je vous remercie.

***Adopté.***

Je passe maintenant la parole à Monsieur BODIOT qui va nous faire un point sur les centres sociaux et les maisons de quartier.

### **Chemise n° 32**

#### **MAISONS DE QUARTIER ET CENTRES SOCIAUX**

**Rapporteur : Monsieur BODIOT**  
Adjoint au Maire

**07/193 – Centres sociaux et Maisons de Quartier - Conventions de dépôt et de prêt de matériels, de fournitures et d'équipements d'activités socio-éducatives et pédagogiques adaptés à usage collectif - Avenants.**

**07/212 – Maison de Quartier de Fives - Subvention exceptionnelle.**

**07/252 – Journées Professionnelles de l'Animation Globale - Subvention à la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France.**

**07/253 – Construction d'un centre social intégrant une école de musique dans le quartier de Saint-Maurice Pellevoisin - Marché complémentaire au marché de maîtrise d'œuvre – Ajustement du coût d'opération.**

Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, mes chers collègues, les quatre délibérations que je vous demande d'approuver ce soir concernent le financement de matériels à destination de centres sociaux.

Une subvention à la Fédération des centres sociaux culturels de France.

Mais surtout la construction d'un centre social intégrant une école de musique dans le quartier de Saint-Maurice Pellevoisin.

Avec ce nouveau projet d'investissement, nous aurons renouvelé, au cours de ce mandat, près de la moitié du parc immobilier qui héberge les centres sociaux.

Ces délibérations témoignent, une fois de plus, de la volonté forte de la majorité municipale d'accompagner ces équipements de proximité et d'en faire les maillons essentiels de la lutte au quotidien contre les exclusions parce qu'ils disposent d'un projet solidaire fort.

Ces projets s'inscrivent dans la politique volontariste socialiste lilloise menée à votre demande, Madame le Maire, et ils contribuent à faire de Lille la ville de la solidarité.

Mais, je le soulignais déjà lors du Conseil Municipal du mois de décembre, les centres sociaux vivent actuellement un paradoxe inquiétant.

Au moment où l'efficacité, l'utilité sociale de leur action de proximité sont plus largement reconnues, leur action est remise en question. La convention d'objectifs et de gestion pour la période 2005-2008 signée entre l'Etat et la Caisse Nationale d'Allocations Familiales a décidé de plafonner l'évolution des financements des centres sociaux.

Elle contraint donc la Caisse Nationale à limiter les prestations de services qu'elle verse et les financements accordés par les Caisses d'Allocations familiales aux centres sociaux.

De plus, la fusion, à partir de 2008 du Contrat Enfance et du Contrat Temps Libre en un Contrat Enfance/Jeunesse, parce qu'il réduit la participation financière accordée et le nombre de territoires concernés, contraindra l'ensemble des structures à une obligation de réduction de l'offre en direction des publics concernés.

En effet, les actions relevant d'une logique qualitative de projet à caractères culturel, sportif ou événementiel ne sont plus financées.

Elles permettraient pourtant de répondre à des besoins et à des attentes localement identifiés et ce, dans une logique de projet adapté notamment en direction du public jeunes.

Sur le plan strictement financier, les pertes de financement sont estimables, pour une structure ayant un budget global de 900 000 €, à environ 150 000 €.

L'évolution de la politique de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, imposée par le Gouvernement, se traduit par une remise en cause du projet centre social.

De nombreux Présidents de caisses partagent notre inquiétude.

La mise en place accélérée du Contrat Enfance/Jeunesse fragilise les centres sociaux sur le plan économique et fragilise politiquement le partenariat avec la Caisse de Lille.

Dans certaines caisses, ce sont les bons vacances et les tickets loisirs qui sont remis en cause dans leur principe même ou dans leur montant.

En ce qui concerne la Caisse de Lille, certains techniciens évoquent leur disparition dès 2008.

L'implication des membres bénévoles et des élus des Conseils d'Administration des centres sociaux repose sur le sens perçu et vécu de leur engagement.

Quel sens veut-on donner aujourd'hui à la mission d'un centre social ?

Le centre social ne deviendrait-il qu'une entreprise de production de services formatés ?

Que devient le projet de développement social porté par l'institution Caisse d'allocations Familiales ?

N nationale demande aux Caisses locales de faire remonter depuis les centres sociaux des informations budgétaires, comptables et d'activités extrêmement lourdes et ce, de façon trimestrielle.

La logique qui sous-tend cette nouvelle exigence est évidente. Plus que d'un accompagnement au pilotage budgétaire, il s'agit en fait d'un nouvel outil de contrôle externe et donc d'un frein au développement de la mission même des centres sociaux.

Si les Caisses d'Allocations Familiales sont en difficulté vis-à-vis de l'Etat concernant l'explication des dépenses d'action sociale, on ne peut pas en attribuer la responsabilité aux centres sociaux.

Le travail supplémentaire que cette contrainte va imposer aux centres sociaux est très lourd, de l'ordre de plusieurs dizaines d'heures de travail par trimestre.

En réalité, à côté des problèmes de financement liés à l'accroissement considérable de la charge de travail, c'est la nature même du projet centre social qui sera fragilisée si de nouveaux moyens ne sont pas apportés.

Le pilotage du projet suppose en effet du temps pour mobiliser les bénévoles et les habitants, pour accompagner les équipes dans leur rôle d'accueil et d'écoute des usagers. C'est ce qu'on appelle l'animation globale. Et c'est cette façon de faire que l'Etat et la Caisse nationale sont en train de fragiliser.

Il s'agit donc bien, au travers de ces mesures administratives et budgétaires, de décisions politiques imposées par le Gouvernement qui s'inscrivent dans le moins-disant social.

Mes chers collègues, je vous rappelle que, avec la Caisse de Lille et le Département, nous avons mis en place le dossier unique afin d'alléger la charge de travail de nos structures.

Avec cette nouvelle contrainte administrative imposée par la Caisse Nationale, ce dossier n'a plus en fait d'unique que le nom.

Les difficultés que rencontrent la Caisse Nationale et la Caisse de Lille sont, en bout de course, assumées par les centres sociaux.

La date tardive d'envoi des dossiers de financement couplée à des dysfonctionnements des logiciels fournis par la Caisse de Lille crée des tensions importantes sur la trésorerie de nos centres sociaux.

Seule, l'avance de financement que la Ville de Lille effectue en début d'année dans le cadre de la contractualisation que nous avons réalisée avec l'ensemble des structures lilloises leur permet de poursuivre leur activité et d'honorer leurs salaires.

Les événements que je dénonçais déjà lors du Conseil Municipal du mois de décembre nous donnent raison. Mais avec vous, Madame le Maire, malgré les désengagements importants de l'Etat, nous continuons de développer une politique volontariste sociale dans tous les quartiers, y compris dans ceux qui ne sont pas inscrits en Politique de la Ville pour que chaque Lilloise, chaque Lillois vive bien dans sa ville, mieux dans sa vie.

La plus-value associative de nos structures ne peut pas être évaluée uniquement selon des critères administratifs.



La raison d'être d'une association, comme le sont nos centres sociaux, réside aussi dans la liberté d'initiative, dans une autonomie de fonctionnement qui permet de mettre en œuvre de la démocratie de participation et de la solidarité sur un territoire.

La contrainte administrative imposée étouffe les raisons d'être de cette vie associative.

Les dérives actuelles sont le symptôme d'un glissement politique extrêmement inquiétant qui vise à transformer les acteurs associatifs en prestataires de services, au détriment de leur rôle fondamental de développement social des personnes et des territoires.

Nous ne pouvons pas l'accepter.

C'est pourquoi, Madame le Maire, dans le cadre de la logique d'accompagnement des centres sociaux, que vous avez impulsée depuis le début du mandat municipal, nous continuerons à soutenir financièrement l'ensemble de nos structures. Mais nous irons au-delà.

Avec l'ensemble des Présidents des centres sociaux, nous entrerons en résistance, oui, en résistance au désengagement et à l'insuffisance de l'Etat qui ne cesse de remettre en cause la parole donnée aux associations.

Nous œuvrerons pour qu'une stratégie collective soit élaborée entre les Caisses d'Allocations Familiales du département du Nord et le réseau des centres sociaux pour préparer la prochaine convention d'objectifs et de gestion.

En effet, cette prochaine convention d'objectifs risque fort de porter un coup fatal à l'existence même des centres sociaux si cette politique de désengagement financier de l'Etat devait malheureusement se poursuivre.

Madame le Maire, mes chers collègues, je vous remercie de votre attention.

**Madame le Maire** - Merci beaucoup, Monsieur BODIOT.

Monsieur DECOCQ.

**Monsieur DECOCQ** - Je vais prendre la précaution d'anticiper un peu... vieille expérience ! Je me dis qu'à quelques semaines des élections présidentielles, un point sur les centres sociaux, ce sera forcément un point caricatural, anti-gouvernemental, mais je ne vais pas polémiquer avec Marc BODIOT. Je vais simplement essayer de rendre attentif l'ensemble du Conseil Municipal à quelques vérités et, notamment, à quelques chiffres que je vais rappeler.

J'écoute ce qui se dit ici et, naturellement, j'écoute aussi ce qu'on me dit dans les quartiers. Quand j'ai entendu parler de désengagement de l'Etat vis-à-vis des CAF, et en particulier des problèmes des CAF, sur lesquels je n'avais qu'un son de cloche, j'ai pris ma plus belle plume et j'ai écrit au Ministre pour lui dire : « voilà ce qu'on me dit à Lille, voilà ce que m'écrit le Président de la CAF », et j'ai eu sa réponse et, à ma surprise, ou plus exactement, à ma non-surprise, sa réponse ne correspondait en aucune manière, ni aux chiffres que j'ai entendus ici, ni à ce que j'ai entendu dire par Monsieur BODIOT.

Non seulement j'ai une lettre officielle du Ministre sous les yeux, mais en plus j'ai retrouvé dans les documents officiels de la CAF les chiffres que je voudrais vous rappeler.

La branche Famille a bénéficié d'importants moyens financiers, +15% en 2004, +17% en 2005, mais une telle progression ne pouvait durer. C'est pour cela qu'il y a eu les longues négociations que vient d'évoquer Marc BODIOT pour le programme 2005-2008.

Savez-vous ce que dit très précisément le Ministre et ce qu'il écrit on ne peut plus officiellement ? Je cherche où est le désengagement de l'Etat puisque l'augmentation annuelle moyenne de la branche Famille sur la période 2005-2008 sera, en accord entre l'Etat et les CA de la CAF, de +7,5%. C'est-à-dire que le budget d'action sociale de la CAF sera de 4 milliards d'euros en 2008 contre 2,9 milliards en 2005 !

Voilà la vérité ! Voilà ce que répète le Ministre : « ces augmentations permettront de respecter l'ensemble des engagements déjà pris, notamment auprès des Collectivités locales et des centres sociaux. »

**Monsieur CACHEUX**.- C'est aussi crédible que les chiffres du chômage !

**Monsieur DECOCQ**.- C'est une vieille technique qu'on appelle « l'écran de fumée ». Ce n'est pas la disqualification, c'est l'écran de fumée ! Oui, les centres sociaux ont un problème, un réel problème, mais pas avec l'Etat ! Ils ont un problème avec les projets de la Mairie parce qu'ils ont lu le rapport de Monsieur BODIOT ! C'est tout à fait intéressant d'entendre Monsieur BODIOT parler ici de l'autonomie des centres sociaux ! Moi aussi, j'ai lu le rapport ! Les Directeurs des centres sociaux aussi ! On voit bien la création annoncée d'un GIPH ! Et qu'est-ce que la création d'un GIPH sous la soi-disant mutualisation sinon une forme de re-municipalisation !...

Voilà le problème des centres sociaux, et voilà la vérité, mais quand il n'y a personne pour vous dire le contraire, qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son ! Et ce soir, j'ai simplement voulu vous donner un autre son !

**Madame le Maire**.- Oui, mais on ne peut pas dire n'importe quoi ! Excusez-moi, je parle sérieusement !

Vous ne croyez pas ce que disent les Présidents et les Directeurs des Centres sociaux à Lille, Monsieur DECOCQ ! Vous ne croyez évidemment pas ce que nous disons, Monsieur BODIOT et moi-même ! Vous ne croyez pas non plus ce que vous dit le Président de la CAF de Lille ! Vous ne croyez peut-être pas non plus que l'association nationale des centres sociaux est en grève, a écrit au Ministre depuis un mois, et a été reçue la semaine dernière...

(Monsieur DECOCQ montre la lettre)

Mais je me moque de la lettre de votre Ministre ! C'est cela l'écran de fumée ! L'association nationale des centres sociaux et des maisons de quartier, ce n'est pas Lille ! Le Président de la CAF vous l'a confirmé et vous ne le croyez pas !

Non, ce n'est pas sérieux !

Le Président de la CAF représente la CAF nationale. Nous avons déjeuné avec tous les Présidents et les Directeurs la semaine dernière car ils lancent un cri d'alarme et vous le savez bien !

Vous dites que vous êtes candidat pour gagner la Ville de Lille, eh bien, dans ces conditions, on ne raconte pas n'importe quoi ! Les centres sociaux et les maisons de quartier viennent nous voir toutes les semaines parce qu'ils ne peuvent pas boucler leurs fins de mois ! Même les subventions de l'Etat n'arrivent pas avant le mois d'octobre alors que la Ville de Lille a été obligée de verser 70% au mois de janvier pour qu'ils puissent payer leurs salariés !

La voilà, la réalité !

Ou vous ne la connaissez pas et c'est grave pour quelqu'un qui dit s'intéresser à notre ville, ou vous ne voulez pas la croire en faisant croire qu'il s'agit de politique politicienne ! Non, il ne s'agit pas de cela parce que, derrière, il y a des milliers de Lillois, des enfants, des petits enfants, des jeunes, des personnes âgées qui...

**Monsieur DECOCQ.**- Vous répondez n'importe quoi !

**Madame le Maire.**- Non, je ne réponds pas n'importe quoi ! Je demande à la presse qui est là d'aller voir les Directeurs et les Présidents des centres sociaux pour qu'ils lui donnent la réalité des choses !

**Monsieur DECOCQ.**- La presse ira voir qui elle veut !

**Madame le Maire.**- Vous n'avez pas la parole, Monsieur DECOCQ !

Elle ira voir qui elle veut, mais vous avez déjà fait la même chose sur la Politique de la Ville. On ne peut pas en permanence raconter n'importe-quoi dans un Conseil municipal ! Il y a des chiffres ! Il y a des faits ! Il y a des réalités ! Des Ministres, on en connaît actuellement qui nous disent beaucoup de choses sur la baisse du chômage, sur la baisse de l'insécurité... Les Français apprécient !

Vous ne croyez personne, ni les Présidents de la CAF qui ne nous représentent pas, ni les Présidents des centres sociaux qui sont de toutes tendances politiques, que j'ai reçus tous ensemble et qui me disent qu'ils n'en peuvent plus !

J'en ai assez qu'on dise des choses fausses ! Vous l'avez dit sur la Politique de la Ville il y a trois semaines, alors que Madame KLEIN elle-même a reconnu une baisse des moyens, mais vous ne croyez pas non plus Madame KLEIN qui, pourtant, représente le Gouvernement !

Et là, sur les centres sociaux et les maisons de quartier, on ne peut pas dire n'importe quoi ! Je les ai vus lundi parce que je fais mon travail, et si vous ne les entendez pas, c'est que vous ne faites pas le vôtre ! Vous êtes député de cette ville, vous devriez les défendre au lieu de nier la réalité !

(applaudissements)

Je mets ces délibérations au vote.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Très bien. Unanimité.

***Adoptés.***

Je passe la parole à Monsieur CACHEUX.

**Chemise n° 11**

**URBANISME**

**Rapporteur : Monsieur CACHEUX**  
Adjoint au Maire

**07/194 – Ravalement de façades - Subventions.**

**07/195 – Mission d'urbaniste en chef - Secteurs Fauvet-Girel et Margueritois à Lille-Sud – Avenant n° 1 - Changement de statuts et de dénomination sociale.**

*Adoptés.*

**07/196 – Concession d'aménagement, rue de Cannes (Ville de Lille-Soreli) – Avenant n° 6 au traité de concession.**

*Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, Madame POLIAUTRE ne prenant pas part au vote.*

**07/197 – GRAND STADE - Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) – Débat sur les nouvelles orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.) du P.L.U.**

**07/198 – Cession et acquisition de terrains entre la Ville de Lille et Lille Métropole Communauté Urbaine - Sites du Champ de Mars et du stade Grimonprez-Jooris.**

Madame le Maire, mes chers collègues, je ne dirai rien de la délibération n° 199 qui est une acquisition foncière importante auprès de la Congrégation des Filles de l'Enfant Jésus. Eric l'a évoquée. C'est effectivement un superbe espace vert qui va se développer sur le quartier de Pellevoisin.

Je dirai un mot des deux délibérations relatives au Grand Stade et à Grimonprez-Jooris.

La première délibération entame une révision simplifiée du Plan local d'Urbanisme.

Vous savez que la Communauté Urbaine, au mois de mars 2006, il y a maintenant un an, a acté le principe de construction d'un grand stade à vocation internationale sur le site de la Borne de l'Espoir à Villeneuve d'Ascq.

Or, au moment de l'approbation du Plan local d'Urbanisme en 2004, le Grand stade n'était pas envisagé à Villeneuve d'Ascq, mais bien à Lille par le réaménagement du stade Grimonprez-Jooris.

C'est pourquoi la construction du grand stade nécessite un certain nombre de réaménagements des documents de planification urbaine, dont je rappelle qu'ils sont opposables aux tiers.

Au mois de février 2007, le Conseil de Communauté a décidé d'engager une procédure de révision simplifiée du PLU communautaire. Cela porte sur plusieurs éléments. Certains concernent exclusivement Villeneuve d'Ascq et Lezennes qui sont les deux communes directement concernées par l'implantation du grand stade. D'autres concernent Lesquin, Ronchin et Hellemmes, comme par exemple les emplacements réservés d'infrastructures.

Ce qui concerne plus spécifiquement Lille, c'est bien entendu le projet d'aménagement et de développement durable, le PADD. Evidemment, ce document d'orientation sur l'aménagement et le développement, dans le chapitre qu'il consacre au territoire de Lille, mentionnait la volonté de renforcer l'offre en équipements de haut niveau par l'extension du stade Grimonprez-Jooris, dossier qui n'est plus aujourd'hui d'actualité.

Il convient donc de modifier ce Plan d'aménagement et de développement durable. C'est l'objet de la délibération n° 197.

La délibération n° 198 présente un échange de terrains, une cession, entre la Ville de Lille, la Communauté urbaine et l'Etat, puisque chacun l'a gardé en tête, le site du Champ de Mars de la Citadelle faisait partie intégrante du projet de développement du stade Grimonprez-Jooris. Bien entendu, nous avons souhaité maintenir cet aménagement, même si le site d'extension du stade n'a pas été retenu.

C'est la raison pour laquelle nous avons relancé une étude d'aménagement conjointe entre la Ville et la Communauté Urbaine. L'objectif en est clair. Tout en préservant les fonctions de parking et de lieu d'accueil des fêtes foraines, il s'agit de remettre en valeur la Citadelle et d'offrir de nouveaux lieux de détente.

Evidemment, cet aménagement et la réalisation de ce projet nécessitent qu'il y ait un certain nombre d'échanges de terrains. Schématiquement, l'Armée cède pour l'Euro symbolique les terrains qui bordent les remparts, récupérant d'ailleurs une parcelle pour l'aménager en parking.

En complément des terrains acquis par la Communauté au bord de la Deûle, ce qu'on appelle le Pas de Tir, la Ville cède pour l'Euro symbolique à la Communauté Urbaine ces terrains en bord à canal, y compris le terrain du stade dont le dossier de la démolition devrait venir en discussion dès le Conseil Communautaire du mois de juin prochain.

Pierre MAUROY a confirmé vendredi au Bureau son accord à la fois sur les échanges de terrains et sur la présentation du rapport concernant la démolition par la Communauté Urbaine du stade Grimonprez-Jooris qui sera soumis aux Conseillers communautaires au mois de juin.

Voilà très rapidement quel était le contenu de ces deux délibérations qui sont, je le crois, importantes.

**Madame le Maire.**- Merci à Alain CACHEUX.

Juste deux précisions.

Le Président de la Communauté Urbaine, Pierre MAUROY, a rappelé au Bureau de vendredi dernier que la déconstruction du stade serait à la charge de la Communauté urbaine puisque ce terrain doit être gardé en réserve pour des parkings ultérieurs qui rentrent dans la compétence de la Communauté.

Comme vient de le dire Alain CACHEUX, la requalification du Champ de Mars, de l'Esplanade et de la Citadelle, est un immense chantier - je veux d'ailleurs remercier Eric QUIQUET de l'avoir porté- que nous allons financer, Communauté Urbaine et Ville de Lille, en fonction de compétences propres, et qui passera très certainement au Conseil Communautaire de juin et à un prochain Conseil en ce qui nous concerne.

Bien sûr, c'est un chantier qui va prendre plusieurs années, mais je crois que c'est un très beau chantier sur l'aménagement de la Citadelle et du Champ de Mars.

Voilà les précisions que je voulais apporter après l'intervention très complète d'Alain CACHEUX.

Monsieur RICHIR.

**Monsieur RICHIR.**- J'interviendrai sur les deux délibérations qui ont trait à la révision simplifiée du Plan local d'Urbanisme et à la cession et acquisition de terrains entre la Ville de Lille, Lille Métropole Communauté Urbaine et l'Armée.

Sur la délibération ayant trait à la révision simplifiée du PLU, nous avons une certaine frustration - je ne reprends pas le dossier du grand stade et de sa localisation dont le débat s'est tenu dans une autre enceinte - parce que c'est un projet d'aménagement et de développement durable. Or, on ne voit pas tellement apparaître cette notion de développement durable au travers de ces sites.

Sur le site de la Borne de l'Espoir, chacun y retrouvera ses petits, mais, alors que nous avons sur nos tables l'Agenda 21 lillois, il faut bien reconnaître que ce qui va être fait sur la Borne de l'Espoir n'est guère en conformité avec notre Agenda 21 communautaire, mais nous avons d'autres lieux pour le dire.

D'autre part, dans cette révision du projet d'aménagement et de développement durable, donc le PADD du PLU si j'ose dire, l'article L123 alinéa 2 prévoit que les Conseils Municipaux des communes concernées par la révision simplifiée tiennent en leur sein un débat sur le remaniement des orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable.

Il faut bien dire qu'en guise de débat, on nous propose surtout un vote de forme et de principe. En tout cas, il n'y a pas dans la délibération matière à ce qu'il y ait débat.

Il y aura un vote, on considérera qu'il aura été précédé d'un débat, mais vous reconnaîtrez qu'en matière de débat, nous sommes un peu frustrés.

Si nous prenons acte du changement de vocation du site de la Borne de l'Espoir, en ce qui concerne la démolition de Grimonprez-Jooris, en tout cas la disparition du stade de football à cet endroit-là, nous n'avons aucune indication sur ce que l'on va mettre à la place. Alors même que le Conseil Municipal de Lezennes ainsi que celui de Villeneuve d'Ascq vont délibérer pour acter l'arrivée d'un stade, nous, on va nous demander de délibérer en faisant disparaître le stade existant sans savoir ce qu'on va mettre à la place et les différentes orientations.

Différentes pistes se sont fait jour. Faut-il conserver à ces emplacements une vocation sportive ? Un certain nombre, dont je suis, le pensent, pour différentes raisons.

Il nous paraît donc difficile de nous prononcer sur ce dossier parce que nous n'avons pas les éléments suffisants pour ce débat. C'est la raison pour laquelle je pense que le Groupe le votera, mais en ce qui me concerne, je m'abstiendrai sur cette délibération.

Sur la deuxième délibération qui concerne la cession et l'acquisition de terrains entre la Ville de Lille et Lille Métropole Communauté Urbaine, sites du Champ de Mars et du stade Grimonprez-Jooris, nous prenons acte des nécessaires échanges de terrains. Nous comprenons bien les difficultés et il faut de surcroît que la Communauté Urbaine prenne possession du terrain de Grimonprez-Jooris pour procéder éventuellement à sa démolition, si tant est que ce soit l'option qui sera choisie... On parlait pendant un temps de réduction du stade, mais nous n'avons pas trop de précisions sur ce point... quitte à ce que ce terrain revienne à nouveau, le moment venu, à la Ville de Lille. Ce sont les jeux normaux d'échanges de terrains entre les Collectivités.

Mais là aussi, vous comprendrez que nous manquons singulièrement d'éléments sur ce choix. A la Communauté Urbaine, des travaux en interne ont eu lieu sur un avant-projet de parking paysager, des plans ont circulé, ont même parfois été publiés par un quotidien. Aujourd'hui, le débat n'est pas mature, alors même que nous aurions pu mener cette réflexion.

Evidemment, on a l'impression que soit il n'y a pas beaucoup d'argent pour réaliser le grand stade, soit on reportera cela à une autre échéance. Là aussi, grande frustration sur ce dossier. Qui va faire quoi ? Quelle place pour l'automobile ? Quel type d'équipement ? Quelle vocation ? sportive ou non ? Nous manquons singulièrement d'éléments.

Nous avons l'impression que, ce soir, on nous présente surtout des délibérations de régularisation de statut des terrains par commodité ou par nécessité, peut-être les deux à la fois, mais en tout cas, nous manquons d'éléments et de visibilité.

Ce qui nous paraît extrêmement important, c'est que toutes les précautions soient prises pour permettre tous les développements futurs dans le respect du patrimoine avec une question importante qui est de savoir si la notion de classement de l'Esplanade va être reconnue ? Va-t-on étendre ce qui est aujourd'hui le classement de la Citadelle à l'ensemble de l'Esplanade, ce qui apporterait un certain nombre d'autres contraintes ?

Donc, finalement, nous manquons d'informations, c'est la raison pour laquelle notre Groupe s'abstiendra, plus parce qu'il est dans l'impossibilité de voter de façon éclairée que par désaccord. Nous ne voterons pas contre, il est normal que ces terrains changent de destinataire pour permettre toutes les évolutions possibles, mais là, nous sommes dans le brouillard le plus complet.

Merci.

Madame le Maire. - Merci.

Monsieur QUIQUET souhaiterait intervenir.

Monsieur QUIQUET. - Madame le Maire, sur la délibération n° 197, au nom du Groupe des élus verts, nous n'allons pas refaire ici le débat sur le grand stade qui a eu lieu vendredi dernier à la Communauté Urbaine. Par souci de cohérence, notre Groupe ne prendra pas part au vote.

Sur la délibération n° 198, pour rassurer notre collègue Jacques RICHIR, le projet des 18 hectares du Champ de Mars en vue de leur réaménagement complet a été travaillé dans le cadre d'un comité de pilotage présidé par notre collègue communautaire Daniel JANSSENS. Il faut maintenant que la Communauté Urbaine délibère et prenne acte de la fin de cette mission.

Ensuite, nous allons partir pour au moins une année de concertation sur ce projet au regard sur la loi sur l'eau, la loi BOUCHARDEAU, qui nous impose des phases de concertation. J'ai déjà eu l'occasion de présenter le pré-projet dans diverses instances, notamment auprès des forains qui seront les utilisateurs de ce site, mais également, la semaine dernière, dans le cadre de la Commission Equipement du Conseil communal de concertation.

Nous en sommes donc au début.

Ce que je veux rappeler, c'est que le projet sur le Champ de Mars a un fil conducteur qui est double. Il s'agit de maintenir la fonction de poumon vert du Parc de la Citadelle avec un grand glacis végétal et, ensuite, parce que c'est un impératif d'une ville durable et compacte, de garder en cœur de ville les grandes manifestations populaires que sont les foires aux manèges, les Mongolfiades, l'accueil du cirque, sur un espace multi-fonctionnel qui peut accueillir aussi bien du stationnement que ces grandes manifestations que nous voulons garder en cœur de ville et ne pas exporter dans les surfaces commerciales de Villeneuve d'Ascq ou d'ailleurs.

Je pense que nous aurons l'occasion de reparler de ce grand projet qui est chiffré à peu près à 13 M€ puisqu'il comprend également la réfection complète des accès et notamment la passerelle Napoléon.

Voilà, Madame le Maire, les précisions que je voulais apporter.

En tout cas, le Groupe des Verts ne prend pas part au vote sur la délibération n° 197.

Je vous remercie.

**Madame le Maire.**- Monsieur CACHEUX.

**Monsieur CACHEUX.**- Très rapidement, Madame le Maire, sur les observations qu'a faites Monsieur RICHIR puisque Eric QUIQUET donnait plus une explication de vote.

L'article du Code de l'Urbanisme auquel vous faites référence s'adressait beaucoup plus à la Communauté Urbaine où le débat a eu lieu très largement, même si je veux bien vous concéder qu'ici, il est réduit à sa plus simple expression, on est d'accord sur ce point.

J'ajoute que, par rapport à vos remarques, Monsieur RICHIR, je concède que là aussi le projet d'aménagement et de développement durable, notamment sur le secteur de Lille, abordait bien des questions dont la localisation du grand stade n'était qu'un aspect très ponctuel, qui n'était pas l'aspect essentiel de la dimension développement durable.

Ceci étant, je vous trouve un peu sévère sur la localisation que la Communauté a finalement retenue pour le grand stade. En effet, choisir un site permettant une desserte très satisfaisante par les transports en commun, en particulier par la ligne 1 du métro, faire en sorte qu'il soit le mieux possible inséré dans le tissu urbain et là-dessus, nous étions très largement unanimes, repousser une localisation beaucoup plus lointaine du côté de Lesquin, je pense que ce sont des aspects qui ont intégré la dimension développement durable. Il faut maintenant espérer que, dans le cadre de la procédure choisie, le projet qui sera retenu aura une dimension forte en matière de développement durable.

A ce niveau-là, je pense que cette délibération n° 197 mérite d'être approuvée.

Quand vous ajoutez -ce sera le dernier point de mon intervention- que vous ne voterez pas la suivante parce que vous ne savez pas très bien qui va faire quoi, vous êtes trop informé des affaires à la fois de la Communauté et de la Ville pour savoir très précisément qui va faire quoi.

La délibération n° 198, c'est un échange de terrains. C'est pour permettre à la Communauté de faire, qu'il s'agisse de démolir ou d'aménager à ses frais.

Voilà le sens de cette délibération. Mais vous savez aussi que la Communauté urbaine est un établissement spécialisé et pas une Collectivité territoriale, et donc a un principe de compétence très précise.

La Communauté ne peut le faire que dans la mesure où la destination future envisagée correspond très strictement à ses compétences.

Vous savez cela par cœur, donc ne faites pas le naïf.

Il s'agit bien de régulariser des statuts de terrains pour permettre qu'un aménagement, que tout le monde souhaite à ce niveau-là, soit réalisé dans les meilleurs délais. C'est l'objet de la délibération.

**Madame le Maire.**- Monsieur RICHIR, si vous souhaitez dire autre chose, vous pouvez le faire. Vous dites qu'il faut un débat, mais tout le monde peut s'exprimer aujourd'hui sur ces questions qui sont purement techniques et qui ne sont que la conséquence d'autres décisions, comme Alain CACHEUX l'a dit.

Encore une fois, si vous souhaitez vous exprimer plus largement, il n'y a aucune difficulté. Il s'agit là de deux décisions techniques qui sont les conséquences de débats de fond qui ont déjà eu lieu aussi bien chez nous qu'à la Communauté Urbaine.

Je mets aux voix la délibération n° 197.



Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe des Verts et de Monsieur RICHIR.

Contre : Néant

Abstention : le Groupe des Verts et Monsieur RICHIR

*Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*

Je mets aux voix la délibération n° 198.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe UPL

Contre : Néant

Abstention : le Groupe UPL

*Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*

### ACTION FONCIERE

**07/199** – Achat par la Ville à la Congrégation des Filles de l'Enfant Jésus d'une partie du parc de la Maison de Retraite "Les Buissonnets" sise à Lille, 130 rue de la Louvière.

**07/200** – Achat par la Ville à Monsieur ROLO de l'immeuble sis à Lille, rue Gutenberg, 5, impasse Poissonnier.

*Adoptés.*

Deux demandes de prise de parole sur les dossiers de Madame VERBRUGGHE : Madame MAHIEU, puis Monsieur PECHARMAN.

### Chemise n° 13

### SOLIDARITE INTERNATIONALE

Rapporteur : Madame VERBRUGGHE  
Conseillère Municipale déléguée

**07/205** – Journée d'information sur les métiers de la solidarité internationale – Versement d'une subvention à l'Institut Bioforce.

**07/206** – CRDTM - Organisation d'un colloque régional "Genre et Développement" les 30 et 31 mars 2007 - Versement d'une subvention.

**07/207** – Subvention à l'association Solidarité Najdeh.

**07/208** – Subvention annuelle à Lianes Coopération.

*Adoptés.*

## DROITS DE L'HOMME

### 07/209 – Droits de l'Homme - Subventions à diverses associations.

**Madame MAHIEU.**- Quelques mots, Madame le Maire, sur la délibération qui vise à apporter une aide à l'association Lesbian & Gay Pride de Lille pour l'organisation de la marche annuelle de visibilité « lesbian & gay pride ». Sont également inclus dans cette manifestation un festival culturel, un programme de prévention des MST et un village des associations, pour lequel une aide de 4 000 € est spécifiquement prévue.

Notre Groupe soutient bien sûr fermement la lutte contre l'homophobie. Nous sommes bien sûr d'accord pour soutenir toutes les formes d'expression, si elles respectent les convictions de tous, et qu'elles ne choquent pas, ce qui, je dois le dire, n'est pas toujours le cas de la marche, vous en conviendrez.

On pourrait se demander s'il faut pérenniser dans l'avenir un financement public pour une manifestation dont le défilé peut être perçu par une partie des Lillois, y compris par des homosexuels eux-mêmes, comme une caricature ou une tentation de repli communautaire.

Mais notre ville est heureusement reconnue comme tolérante et accueillante à tous.

De nombreux homosexuels y vivent bien, et ne souhaitent qu'une chose : être considérés comme tous les citoyens lillois avec des droits égaux, ni plus, ni moins.

Nous voterons cette délibération.

Je vous remercie.

**Madame le Maire.**- Merci bien.

Monsieur PECHARMAN.

**Monsieur PECHARMAN.**- Madame le Maire, mes chers collègues, sur la même délibération et le même sujet, voilà bien une subvention qui est emblématique de la différence que nous donnons, vous et nous, au principe d'intérêt général. Principe que, je vous le rappelle, nous devrions appliquer à l'ensemble de nos délibérations.

L'acceptation de l'homosexualité ne devrait pas entraîner automatiquement sa promotion.

Personne, dans ce pays, ne conteste que, dans la sphère privée, chacun vive comme il l'entend. Et ceci, soulignons-le, contrairement au Qatar, pays dont vous avez fait l'éloge au mois de décembre et dans lequel l'homosexualité est interdite et punie de prison, tout comme d'ailleurs à Cuba, en Libye, en Algérie, en Tunisie, au Maroc, au Sénégal, en Chine et même en Inde ! Indé que nous venons de mettre à l'honneur et où l'homosexualité est passible de dix ans d'emprisonnement !

En France, tout cela n'existe pas et c'est tant mieux !

Pour autant, est-ce notre rôle de transformer ce qui devrait rester une pratique en culture ou en communauté avec une visibilité publique ?

Le Groupe Front National ne le croit pas.

Nous nous demandons d'ailleurs dans quelle mesure cette Gay Pride - excusez-moi de reprendre l'ancien terme, mais il est plus facilement compréhensible - dans laquelle la provocation et le mauvais goût ont une place de choix fédère les homosexuels ?...

Il semble bien que, cette fois encore, ce soit une minorité agissante qui l'emporte sur une majorité silencieuse.

Nous voterons contre cette délibération.

Merci.

Madame le Maire. - Madame VERBRUGGHE.

Madame VERBRUGGHE. - Merci, Madame le Maire.

Je tiens à remercier Madame MAHIEU pour son intervention. Effectivement, il y a à Lille des homosexuels qui vivent bien parce que nous sommes dans une ville qui reconnaît à chacun le droit de vivre sa sexualité comme il l'entend. Ce qui n'est pas le cas dans beaucoup de villes de France, et si, aujourd'hui, les homosexuels sont encore obligés de faire une gay pride ou un village des associations pour montrer qu'ils souhaitent vivre comme tout le monde, nous devons les soutenir.

Aujourd'hui, ce que nous soutenons, c'est le village des associations et l'intérêt général qu'il y a derrière, d'information, d'échanges, et le travail important qui est fait sur les maladies sexuellement transmissibles. C'est cela que nous soutenons dans le cadre du village associatif.

Madame le Maire. - Merci, Madame VERBRUGGHE.

Je mets aux voix la délibération n° 209.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe du Front National.

Qui vote contre : le Front National

*Adopté à la majorité.*

Monsieur BERNARD, sur la délibération n° 249 de Madame CULLEN.  
Ah, ce sera Monsieur PECHARMAN...

#### Chemise n° 17

#### CULTURE

Rapporteur : Madame CULLEN  
Adjointe au Maire

07/222 – Subventions aux associations culturelles.

07/223 – Subventions aux festivals.

07/224 – Partenariat Ville de Lille/AFAA sur les échanges culturels internationaux – Fixation du montant de la part financière de la Ville pour 2006 et 2007 – Avenant à la convention.

07/225 – Programmation "Bals à Fives" - Modification de la délibération n° 06/1009 du 18 décembre 2006.

07/226 – Digit@tion Art, science, entreprise – Autorisation de développement du projet – Développement de recherche de financements – Admission en recettes.

- 07/227** – Théâtre Sébastopol - Diminution du nombre des abonnements aux opérettes durant les saisons 2005-2006 et 2006-2007 - Augmentation du montant de l'aide directe exceptionnelle à la production d'opérettes - Avenant au contrat d'affermage entre la Ville et la Société Vérone Productions.
- 07/228** – Théâtre Sébastopol - Reprise de matériels techniques et investissements réalisés par la société TF Organisation.
- 07/229** – Arts Visuels - Atelier Wicar à Rome - Candidatures 2007.
- 07/230** – Palais des Beaux-Arts - Adhésion au C.R.R.A.V. (Centre Régional de Ressources Audio-visuelles).
- 07/231** – Palais des Beaux-Arts - Adhésion à l'A.R.R.E.P. - Association Nord/Pas-de-Calais des Responsables de Communication et de Relations Publiques.
- 07/232** – Palais des Beaux-Arts - Convention de Mécénat entre la Ville de Lille et le Cabinet de Généalogie Dominique Masson.
- 07/233** – Palais des Beaux-Arts - Convention de mécénat entre la Ville de Lille et France Telecom.
- 07/234** – Palais des Beaux-Arts – Convention de mécénat entre la Ville de Lille et le CER France Pas-de-Calais.
- 07/235** – Palais des Beaux-Arts – Convention de mécénat entre la Ville de Lille et le CER France Nord.
- 07/236** – Palais des Beaux-Arts - Convention de mécénat entre la Ville de Lille et la Banque Populaire du Nord.
- 07/237** – Palais des Beaux-Arts - Convention de mécénat entre la Ville de Lille et SOTRANORD S.A.S.
- 07/238** – Palais des Beaux-Arts - Convention de mécénat entre la Ville de Lille et la Société Dubly-Douilhet.
- 07/239** – Palais des Beaux-Arts - Convention de mécénat entre la Ville de Lille et le Crédit Immobilier de Lille et des Pays du Nord
- 07/240** – Palais des Beaux-Arts - Modification tarifaire temporaire (entrées tarif réduit).
- 07/241** – Palais des Beaux-Arts - Convention de partenariat entre la Ville de Lille et le Comité d'Etablissement des Cheminots de la région SNCF Nord/Pas-de-Calais – Avenant n° 3.
- 07/242** – Palais des Beaux-Arts - Convention entre la Ville de Lille et la Société ANTENNA AUDIO.
- 07/243** – Palais des Beaux-Arts - Exposition Philippe de Champagne – Tarifs Crédit Loisirs.
- 07/244** – Palais des Beaux-Arts - Exposition Philippe de Champagne - Tarifs groupes scolaires Z.E.P.

**07/245** – Palais des Beaux-Arts - Partenariat avec la FNAC de Lille autour de l'exposition  
Philippe de Champaigne

**07/246** – Musée de l'Hospice Comtesse - Exposition "D'après les Maîtres" : Léonard de Vinci,  
Raphaël, Watteau, Goya, Courbet..." - Prêts d'œuvres d'art à la Ville de Lille.

**07/247** – Musée d'Histoire Naturelle - Réaménagement muséographique – Création d'une salle  
pédagogique - Sollicitation d'une subvention – dmission en recettes.

**07/248** – Conservatoire National de Région - Actualisation des tarifs - Année scolaire 2007/2008  
– Création du tarif CEPI

*Adoptés.*

**07/249** – Achèvement du site de la maison Folie de Moulins et création d'une maison régionale  
consacrée au hip hop et aux cultures urbaines – Approbation de l'opération –  
Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre.

Monsieur PECHARMAN.- C'est pareil, ce sera le même esprit !...

Madame le Maire.- On s'en doute !

Monsieur PECHARMAN.- Comme vous vous en doutez, Madame le Maire, votre  
projet de Maison du hip hop n'a pas manqué de retenir toute notre attention et, je l'avoue, c'est aussi  
le montant du coût du projet qui nous a le plus interloqués ! 7 500 000 € !

Ceci dit, il est vrai qu'aujourd'hui l'autorisation d'ouverture de crédits de paiement n'est  
« que » de 50 000 €... Cela nous rassure, mais quand même !

A vrai dire, à la lecture de cette délibération, j'avais cru un instant avoir fait une erreur de  
date et que c'était une délibération poisson d'avril que vous aviez glissée dans l'ordre du jour...  
mais hélas, cela semble trop sérieux !

Alors, je sais bien qu'un des rappers les plus en vue de l'Hexagone s'est rebaptisé  
Akhenaton, mais est-ce une raison suffisante pour justifier un projet aussi pharaonique, Madame le  
Maire ?...

Ces cultures dites urbaines qui véhiculent souvent des propos haineux, voire racistes...

(rires)

... n'ont de culture que le nom et rassemblent déjà d'un Conseil à l'autre une part  
importante des dépenses lilloises.

Dans le monde du commerce, Madame le Maire, on parle de 20/80 pour désigner les 20%  
de produits qui génèrent 80% de chiffre d'affaires. Eh bien, à Lille, nous avons aussi nos 20/80. 20%  
de l'« activité culturelle » qui rassemble 80% de financements !

Le Front national votera contre ce projet.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Madame le Maire.- Madame CULLEN.

**Madame CULLEN.** - Madame le Maire, mes chers collègues, l'acquisition des bâtiments dans le prolongement de l'ancienne brasserie permettra à la fois de terminer la Maison Folie de Moulins qui manque d'espace et notamment d'une salle de diffusion, et offrira l'opportunité à la Ville d'adosser à la Maison Folie un lieu qui serait dédié aux artistes et aux groupes de hip hop et des cultures urbaines et qui serait à dimension métropolitaine et régionale, où ils sont très présents. Il y a bien deux projets en un dans cette délibération, à la fois de terminer la Maison Folie et d'ouvrir cette Maison du hip hop.

Ce projet repose sur l'idée d'un espace pluridisciplinaire et ouvert qui puisse servir d'outil de travail, de tremplin et de professionnalisation à de jeunes artistes, de pratique, salle de répétition et d'enregistrement, de débat, de formation et de documentation.

Il bénéficiera aussi de la proximité de la Maison Folie et donc d'une salle de diffusion partagée.

Nous interrogeons le Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais et l'Etat qui sont attentifs au projet, ainsi que Lille Métropole Communauté Urbaine, sur le financement et le montage de l'opération.

Le hip hop n'est pas seulement à Lille, pas seulement dans les quartiers, pas seulement dans la musique ou sur le terrain de la chanson engagée. Il y a aussi des danseurs, des plasticiens, des formes d'art qui se sont souvent construites dans l'urgence sociale. C'est souvent aussi la première étape d'une reconnaissance artistique et culturelle.

Lille est un véritable vivier d'artistes pour le hip hop comme pour les cultures urbaines et ce lieu sera central pour le développement et le rayonnement de toute cette dynamique créative.

Merci.

**Madame le Maire.** - Madame CULLEN a bien fait de le dire, toutes les cultures ont leur place dans notre ville et je ne vois pas pourquoi nous excluons des jeunes qui par le rap, par le hip hop, par le slam - c'est de la poésie, cela ne doit pas vous faire peur - par le graph, expriment une forme de culture contemporaine, comme cela est le cas pour le jazz, le rock ou les musiques électroniques.

Il se trouve qu'il n'y a pas, aujourd'hui, de lieu dans notre ville, ni dans la région, qui soit un lieu ressources, un lieu d'enregistrement et de diffusion.

Comme l'a dit Madame CULLEN à juste titre, ces 7 M€ comprennent à la fois l'aménagement de la salle qui est au fond de la Maison Folie, qui en fera une salle de diffusion pour la Maison Folie de Moulins et en même temps une salle utile pour le mouvement hip hop qui serait installée à côté.

La Région nous a déjà fait part de son intérêt, comme l'Etat d'ailleurs, et je pense que c'est une bonne réponse aux jeunes de nos quartiers que de montrer que leur culture a toute leur place dans notre ville.

Je mets au vote cette délibération.

Qui est pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui vote contre : le Front National

**Adopté à la majorité.**

**07/250 – Opération "10 vagues 2007 à Lille" - Subventions de la Ville à diverses associations.**

**07/251 – Projets Cultures Urbaines - Subventions à diverses associations.**

*Adoptés.*

Je donne la parole à Monsieur BERNARD sur la délibération n° 261 de Madame BOCQUET.

**Chemise n° 20**

**PETITE ENFANCE**

**Rapporteur : Madame BOCQUET**  
Adjointe au Maire

**07/259 – Contrat Enfance Entreprise - Crèche Cafarandole - Versement d'une subvention**

**07/260 – Contrat Enfance Entreprise - Groupe Vauban Humanis - Versement d'une subvention.**

*Adoptés.*

**07/261 – Petite Enfance - Crèches collectives et familiale - Convention avec la CAF pour le paiement de la PSU - Modification du règlement intérieur.**

**Monsieur BERNARD.**- Madame le Maire, je souhaite intervenir sur la convention avec la CAF suite à la mise en place de la prestation sociale unique dans le cadre du contrat Enfance.

En fait, l'objectif tout à fait louable d'adapter les horaires des crèches aux familles et de libérer des places se heurte à une large sous-estimation des problèmes d'application et de gestion.

Je ne sais pas si on a mis en application des pointeuses dans les établissements accueillant ces enfants, mais il est clair qu'on va vers des problèmes de rigidité, des problèmes de facturation, des négociations permanentes avec les parents. Le risque de la tarification à l'heure, ce sont aussi des pertes de prestations venant de la CAF parce que nos structures ont du mal à combler les horaires à trou.

Avec un temps d'accueil contractualisé qui est très variable, il y a aussi un risque d'avoir du personnel pour un enfant en fin de journée. La seule solution serait la modulation des heures d'ouverture. Je sais que c'est difficile à mettre en place à Lille, en particulier en matière d'ouverture tardive, et que la seule solution, simpliste, que vous défendez, est une scolarisation la plus précoce possible.

Il y a un paradoxe, je le dis, c'est la difficulté d'avoir à la fois un taux d'occupation élevé dans ces structures accueillant nos enfants, et un fonctionnement à l'heure alors qu'il y a en particulier une sous-occupation de certaines tranches horaires.

Le taux d'occupation exigé pour le financement est de 70% et je ne suis pas sûr que beaucoup de structures lilloises l'atteignent. Cela signifie donc des déficits d'exploitation supplémentaires à la charge de la Ville.

Autre paradoxe, alors que les cibles prioritaires étaient justement les zones où les indicateurs concernant l'accueil des jeunes enfants étaient au rouge, on va pénaliser les quartiers qui devraient bénéficier d'actions compensatrices.

Je ne parle pas non plus du problème où des actions qualitatives sont menées avec des orthophonistes ou des psychomotriciens puisque ce qui intéresse la CAF, ce sont uniquement des objectifs quantitatifs, l'approche qualitative étant complètement absente, alors qu'il y a déjà dans cette ville une répartition inégalitaire en la matière. Alors aussi que le problème d'encadrement se pose cruellement et qu'on ouvre trois fois plus de places de crèches que de délivrance de diplômes.

Donc, vous le voyez, Madame le Maire, un certain nombre d'inquiétudes, de soucis, et au-delà des querelles de chiffres, entre les promesses du Gouvernement et le nombre de places de crèches qu'on ouvre ou qu'on devrait ouvrir dans cette ville, il y a aussi un problème d'évaluation et d'insatisfaction qui peut toucher bon nombre de parents. Je souhaiterais aussi, au-delà de la complémentarité qu'on revendique souvent avec le secteur associatif qui est très développé sur Lille, que l'on prenne en compte l'ensemble des modes de garde concernant nos enfants parce que, à ce rythme-là, la nouvelle réforme de la PSU risque de nous être très pénalisante.

Je vous remercie.

**Madame le Maire.**- Madame BOCQUET.

**Madame BOCQUET.**- Madame le Maire, mes chers collègues, rapidement parce que ce serait un beau débat que l'on pourrait mener ce soir, et je regrette notamment que les représentants du FN n'étaient pas en Commission pour pouvoir amorcer le débat et prévoir un débat plus complet au Conseil Municipal.

A propos de la prestation de service unique que nous avons mise en place depuis un moment - ce n'est pas nouveau - je rassure Monsieur le représentant du FN, nous ne tarifons pas à l'heure, nous ne sommes pas au Mac Drive, un enfant ne peut pas être déposé une heure, repartir et revenir. La prestation de service unique, c'est la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, donc c'est le Gouvernement qui impose à la CNAF des mesures qui nous gênent. Mais comme nos relations avec la Caisse d'Allocations Familiales de Lille sont excellentes, nous pouvons négocier et c'est pour cela que nous avons des tranches horaires de 5 à 6 heures, pour pouvoir accueillir deux enfants sur une même place.

Voilà pour la PSU.

Par rapport aux horaires d'ouverture, je rappelle que nos crèches municipales sont ouvertes de 7 heures à 19 heures. Nous réfléchissons également aux horaires atypiques pour répondre aux besoins des parents, mais il faut rappeler que 95% des personnels des crèches sont des femmes qui ont également une vie de famille.

Sur la « pénalisation des quartiers »... je ne comprends pas bien puisqu'il n'y a pas de territorialisation au niveau de l'accueil de la petite enfance. Vous parliez des problèmes qualitatifs, Marc BODIOT l'a rappelé tout à l'heure, le Contrat enfance et le Contrat Temps Libre fusionnent dans un Contrat Enfance Jeunesse, donc la clé de cofinancement baisse effectivement. Pour l'instant, pour 100 € dépensés, la Ville perçoit 70 € au niveau de la petite enfance de la Caisse d'Allocations Familiales de Lille, avec le nouveau dispositif, on passera à 55 €.

C'est encore une petite astuce du Gouvernement pour déshabiller l'un et habiller l'autre en disant qu'on créera 40 000 places d'ici trois ans.

Les actions qui seront éligibles au Contrat Enfance Jeunesse se feront sur des aspects quantitatifs et non plus sur des aspects qualitatifs, comme l'a rappelé Marc BODIOT tout à l'heure, l'éveil par l'action culturelle, par la musique, par la psychomotricité ou encore la prévention précoce.

Donc, on recule. On va passer de structures d'accueil à des structures de garde, si on continue à aller dans ce sens-là.



Pour finir, je rappelle que nous avons un tissu associatif très riche sur Lille et que nous travaillons avec eux. Les associations ont fait et font entièrement partie du premier, deuxième et troisième Contrats Enfance. Quant aux autres modes d'accueil, nous travaillons également avec les assistantes maternelles indépendantes, avec le Conseil Général. Nous avons donc une vraie cohérence, que ce soit au niveau des structures municipales, des structures associatives et des modes d'accueil individuel.

Je vous remercie.

**Madame le Maire.** - Merci beaucoup.

Je mets aux voix la délibération n° 261.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Abstention : le Front National

***Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.***

**Chemise n° 3**

**COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**Rapporteur : Monsieur DURAND**  
Maire délégué

**07/141** – Commune Associée de Lomme – Avenants de prorogation du marché d'exploitation de chauffage n° 50132 pour la commune de Lomme.

**07/142** – Commune Associée de Lomme – Conclusion d'un bail emphytéotique avec l'association « La Vie devant Soi » pour un terrain communal situé rue du Grand But.

**07/143** – Commune Associée de Lomme – Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) - Secteur du jardin public du monument aux morts.

**07/144** – Commune Associée de Lomme – Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension de la salle Beaulieu.

**07/145** – Commune Associée de Lomme – Animations culturelles et fêtes - Tarif Pass Senior.

***Adoptés.***

**07/146** – **Commune Associée de Lomme – Subventions 2007.**

**Madame le Maire** - Un vote séparé a été demandé par le Front national sur la délibération n° 146 de la commune associée de Lomme qui comporte des subventions aux associations.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui vote contre : le Front National

***Adopté à la majorité***

**07/147** – Commune Associée de Lomme – Subvention exceptionnelle à l'Office du Tourisme des Weppes.

- 07/148** – Commune Associée de Lomme – Chèque Emploi Service Universel (CESU) : un des modes de règlement des services communaux pour l'accueil et la garde des enfants.
- 07/149** – Commune Associée de Lomme – Mise en place du Télépaiement par Internet pour le règlement de prestations communales.
- 07/150** – Commune Associée de Lomme – Avenant n° 1 au marché n° 31483 « réalisation du site Internet de la Commune associée de Lomme ».
- 07/151** – Commune Associée de Lomme – Marché de travaux - Enfouissement des réseaux et mise en place d'un éclairage public - Quartier de la Délivrance à Lomme.
- 07/152** – Commune Associée de Lomme – Subventions pour ravalement de façades.
- 07/153** – Commune Associée de Lomme – Marché de maîtrise d'œuvre sur concours pour la construction de la Maison de la Petite Enfance.
- 07/154** – Commune Associée de Lomme – R.A.M.I. - Convention de partenariat entre la Commune et l'association « Premiers Pas ».
- 07/155** – Commune Associée de Lomme – Structures d'accueil de la Petite Enfance - Trois modifications aux règlements de fonctionnement.
- 07/156** – Commune Associée de Lomme – Maison du Citoyen - Convention relative à la création d'un Point d'Accès au Droit.
- 07/157** – Commune Associée de Lomme – Subventions pour installations solaires.
- 07/168** – Commune Associée de Lomme – Marché pour la fourniture et le service des équipements téléphoniques T.O.I.P. des services de la commune de Lomme.

*Adoptés.*

**Chemise n° 28**

**EMPLOI**

**Rapporteur : Monsieur CHARLES**  
Adjoint au Maire

- 07/298** – Association Force Ouvrière des Retraités et Préretraités de Lille et des Environs – Participation financière de la Ville aux frais de fonctionnement – Subvention.
- 07/299** – Forum pour l'Emploi - Subvention au Centre Régional de Ressources Pédagogiques de Lille.

*Adoptés.*

- 07/300** – **Organisation d'un Congrès à Lille - Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Confédération Force Ouvrière.**

**Madame le Maire** - Un vote séparé du Front National sur la délibération n° 300 portée par Monsieur CHARLES sur l'attribution d'une subvention pour le congrès de Force Ouvrière.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National \*  
Qui vote contre : Néant  
Qui s'abstient : le Front National

*Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*

**Chemise n° 31**

**POLITIQUE DE LA VILLE**

**Rapporteur : Monsieur HANNA,**  
Adjoint au Maire

**07/311 – Politique de la Ville - Adultes-relais.**

**07/312 – Politique de la Ville - Adoption de la programmation 2007 de la Politique de la Ville pour les quartiers Centre, Saint-Maurice, Vauban-Esquermes et Vieux-Lille.**

*Adoptés.*

**07/313 – Politique de la Ville - Adoption de la programmation 2007 du Contrat Urbain de Cohésion sociale (2007-2009).**

**Madame le Maire** - Un vote séparé du Front National sur la délibération n° 313 de Monsieur HANNA sur la Politique de la Ville.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National  
Contre : le Front National

*Adopté à la majorité.*

**07/314 – Subvention à l'association Développement Artistique Local Lillois (D.A.L.L.).**

*Adopté.*

Je vous remercie.

Je vous demande maintenant de faire un vote global sur les délibérations et les dossiers conformes : 1, 2, 4, 6, 7, 12, 14, 16, 18, 19, 22, 23, 25, 26, 27, 29, 30.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal.

**Chemise n° 1**

**Rapporteur : Madame le Maire**

**– Séance du 18 décembre 2006 – Procès-verbal.**

**– Délégation accordée au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales – Compte rendu au Conseil Municipal.**

**07/129 – Conseils de Quartier – Vacance de sièges – Désignation de membres.**

*Adoptés.*

**Chemise n° 2**

**COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMMES**

**Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX**  
Maire délégué

**07/130** – Commune Associée d'Hellemmes – Effondrement d'une catiche dans une propriété privée – Prise en charge du coût des travaux de comblement.

**07/131** – Commune Associée d'Hellemmes – Acquisition par la commune de l'immeuble sis 228 rue Jacquard à Hellemmes.

**07/132** – Commune Associée d'Hellemmes – Le KURSAAL – Avenant n° 3 au marché de travaux de l'entreprise SEGI à Raismes.

**07/133** – Commune Associée d'Hellemmes – Ravalement de façades – Attribution de primes.

**07/134** – Commune Associée d'Hellemmes – Association sportives – Ecoles de sports - Versement de subventions pour l'année 2007.

**07/135** – Commune Associée d'Hellemmes – Associations Les Magnoliats d'Hellemmes - Versement d'une subvention.

**07/136** – Commune Associée d'Hellemmes – Association Le Moulin d'Or – Versement d'une subvention.

**07/137** – Commune Associée d'Hellemmes – Association Le Chemin des Voisins d'Hellemmes – Versement d'une subvention.

**07/138** – Commune Associée d'Hellemmes – Association Epin' Art – Versement d'une subvention.

**07/139** – Commune Associée d'Hellemmes – Association Edouard et Célestin vont en bateau – Attribution de subvention pour la création de CLSH pendant toutes les périodes de vacances scolaires et le développement d'ateliers artistiques et sportifs.

**07/140** – Convention de mise à disposition de locaux - Association Drama Makina Productions.

*Adoptés.*

**Chemise n° 4**

**FINANCES**

**Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON**  
Premier Adjoint au Maire

**07/158** – Organisation de congrès ou colloques à Lille - Attribution de subventions Exceptionnelles.

**07/159** – SAEM Lille Grand Palais - Contrat d'affermage relatif à l'exploitation de l'équipement Lille Grand Palais - Avenant n° 3.

**07/160 – Exercice 2007 - Dotations nouvelles et complémentaires - Virements de crédits – Autorisations de programme et crédits de paiement - Ajustements – Décision Modificative n° 2.**

**07/161 – Institut Pasteur de Lille – Financement des investissements 2007 – Emprunt de 2 millions d'euros – Garantie financière partielle de la Ville.**

*Adoptés.*

### DECENTRALISATION

**07/162 – Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.**

**07/163 – Crédits décentralisés - Fonds d'Initiatives Habitants en faveur d'action dans les quartiers**

*Adoptés.*

### ASSURANCES

**07/164 – Indemnisation d'un recours Ville de Lille/MAIF - Sinistre du 14 juin 2006.**

*Adopté.*

### INFORMATIQUE

**07/165 – Acquisition d'équipements de réseaux informatiques et de matériels de téléphonie pour la Ville de Lille et ses communes associées.**

*Adopté.*

### EMPLOI

**07/166 – Subvention au Comité de Bassin d'Emploi de Lille - Espaces Jeunes diplômés – Convention d'objectifs 2007.**

**07/167 – Maison de l'Emploi de Lille, Lomme, Hellemmes et Armentières - Cession de créances - 1er semestre 2007.**

*Adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés, Monsieur CHARLES ne prenant pas part au vote.*

### Chemise n° 6

### ETAT CIVIL - CIMETIERES

Rapporteur : Madame ESCANDE  
Conseillère Municipale déléguée

**07/174 – Service Extérieur des Pompes Funèbres - Travaux d'inhumations et d'exhumations – Adoption du Budget Primitif 2007 - Tarification 2007.**

**07/175 – Création de nouveaux locaux au Cimetière de l'Est, rue du Ballon à Lille – Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre.**

*Adoptés.*

**Chemise n° 7**

**PROJETS ASSOCIATIFS**

**Rapporteur : Madame ROUGERIE  
Conseillère Municipale déléguée**

**07/176 – Projets Associatifs - Subventions aux associations - Aide au démarrage.**

*Adopté.*

**Chemise n° 12**

**QUALITE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Rapporteur : Madame POLIAUTRE  
Adjointe au Maire**

**07/201 – Agenda 21 - Adhésion de la Ville de Lille à l'Association "Cercle National du Recyclage".**

**07/202 – Agenda 21 Lillois - Parcours "Découverte de la Qualité de l'Air" – Subvention à l'Association pour la prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) pour l'exercice 2007 - Convention.**

**07/203 – Montévidéo - Projet sur la participation d'un quartier autour de la construction du collège Haute Qualité Environnementale de Wazemmes.**

*Adoptés.*

**ECLAIRAGE PUBLIC**

**07/204 – Mandat d'études et de travaux - Plantations et éclairage public du secteur "Têtes Nord et Sud" du Pont des Postes à Lille - Marché complémentaire au marché de mandat – Autorisation de signature des marchés éclairage public et plantations sur le secteur des abords de l'hôtel de police.**

*Adopté.*

**Chemise n° 14**

**ECONOMIES D'ENERGIE ET ENERGIES RENOUVELABLES**

**Rapporteur : Monsieur TOSTAIN  
Conseiller Municipal délégué**

**07/210 – Agenda 21 Lillois - Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'association Energie Cités.**

**07/211 – Agenda 21 - Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Association Amorce.**

*Adoptés.*

**– Procédure d'attribution de l'aide à l'installation d'équipements solaires – Information.**

*Le Conseil Municipal prend acte de cette information.*

**Chemise n° 16**

**ACHATS ET MARCHES PUBLICS**

**Rapporteur : Madame DA SILVA  
Adjointe au Maire**

**07/216 – Autorisation de signer les marchés engagés selon une procédure formalisée ainsi que les avenants.**

**07/217 – Entretien des vitres et des locaux des bâtiments communaux de la Ville de Lille et de la commune associée d'Hellemmes - Avenant n° 1 : changement de raison sociale.**

**07/218 – Fourniture et gestion des abonnements aux journaux, revues périodiques et numéros isolés des services municipaux de la Ville de Lille et de ses communes associées de Lomme et Hellemmes – Appel d'offres ouvert – Années 2007 à 2011.**

**07/219 – Fourniture de produits d'entretien destinés au fonctionnement des services municipaux de la Ville de Lille et des Communes associées d'Hellemmes et de Lomme - Appel d'offres ouvert - Années 2007 à 2009.**

**07/220 – Marché à bons de commande de prestations de programmation architecturale – Lancement de la consultation.**

*Adoptés.*

**GESTION TECHNIQUE DES BATIMENTS**

**07/221 – Ecole Desbordes Valmore et Mairie de Quartier de Wazemmes - Remplacement des menuiseries bois - Appel d'offres.**

*Adopté.*

**Chemise n° 18**

**PATRIMOINE**

**Rapporteur : Monsieur PLANCKE  
Conseiller Municipal délégué**

**07/254 – Travaux de restauration de la façade principale de l'Eglise Sainte Marie-Madeleine – Lancement de la consultation de travaux.**

**07/255 – Subvention Ville d'art et histoire à l'Office du Tourisme de Lille.**

*Adoptés.*

**Chemise n° 19**

**BIBLIOTHEQUES ET LECTURE PUBLIQUE**

**Rapporteur : Madame PHEULPIN-COQUEL**  
Conseillère Municipale déléguée

**07/256 – Livre et lecture publique – Attribution de subventions.**

**07/257 – Bibliothèque municipale - Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007 –  
Demande de subvention auprès de l'Etat/Région - Admission en recettes.**

**07/258 – Bibliothèque municipale - Contrat Ville 2006 - Demande de subvention  
auprès de l'Etat/Région - Admission en recettes.**

*Adoptés.*

**Chemise n° 22**

**RESTAURATION SCOLAIRE**

**Rapporteur : Monsieur ORIOL**  
Conseiller Municipal délégué

**07/269 – Construction de la cuisine centrale - Avenant au marché d'assistance à maîtrise  
d'ouvrage.**

**07/270 – Mise en conformité des cuisines satellites - Programmation 2006/2007/2008 –  
Restaurants scolaires Salengro et Marbrerie - Lancement de la consultation  
travaux.**

*Adoptés.*

**Chemise n° 23**

**ANIMATION - JEUNESSE**

**Rapporteur : Monsieur MARCHAND**  
Adjoint au Maire

**07/271 – Délégation Jeunesse - Subvention à l'association "Carnaval de Moulins".**

**07/272 – Projets Jeunesse - Subventions Projet Jeunesse et Equipements de Proximité.**

**07/273 – Projets Jeunesse – Subvention au soutien à l'initiative Projets Jeunes.**

**07/274 – Convention entre la Ville de Lille et le Conseil Général - Dispositif "Aide aux Départs  
Autonomes" - Admission en recettes**

*Adoptés.*



## FETES

**07/275 – Carnaval de Wazemmes - Subvention à l'Association Aventure Accordéon.**

*Adopté.*

## INTEGRATION

**07/276 – Plan Local d'Intégration – Programmation 2007 - Seconde répartition – Subventions à diverses associations.**

*Adopté.*

## Chemise n° 25

### VOIRIE, DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS

Rapporteur : Monsieur SANTRÉ  
Adjoint au Maire

**07/285 – Octroi d'une subvention à l'association ADAV pour 2007.**

**07/286 – Octroi d'une subvention à l'association Chti Vélo pour 2007.**

**07/287 – Quartier du Petit Maroc à Lille Fives - Travaux de dissimulation des réseaux France Télécom, Numéricable et éclairage public en accompagnement des travaux de voirie réalisés par Lille Métropole Communauté Urbaine.**

**07/288 – Dénomination d'une nouvelle place dans le quartier de Fives.**

*Adoptés.*

## Chemise n° 26

### ECONOMIE SOLIDAIRE

Rapporteur : Madame BOUCHART  
Adjointe au Maire

**07/289 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Objectif 3 Promouvoir l'innovation sociale - Axe 3.1 – Favoriser l'accompagnement des projets solidaires - Création d'un café associatif pour enfants et familles – Subvention à l'association Les Potes en Ciel.**

*Adopté.*

**Chemise n° 27**

**RELATIONS INTERNATIONALES –  
JUMELAGES**

**Rapporteur : Madame FILLEUL**  
Adjointe au Maire

**07/290** – Subvention à l'Association No Man's Langues.

**07/291** – Déplacement à Leeds de l'école Michelet du 4 au 8 juin 2007 - Versement d'une subvention.

**07/292** – Association Jeunesse Sportive Lille Wazemmes - Annulation de subvention.

**07/293** – Programme 2007-2009 en matière de coopération décentralisée avec Saint-Louis du Sénégal.

*Adoptés.*

**AFFAIRES EUROPEENNES**

**07/294** – Subvention à Europanova - Etats Généraux de l'Europe, 17 mars 2007 – Lille Grand Palais.

*Adopté.*

**TOURISME**

**07/295** – Office du Tourisme de Lille - Versement d'un acompte sur les recettes de la Taxe de séjour 2006.

**07/296** – Marché Gourmand LILLE AUX SAVEURS - Participation de la Ville.

**07/297** – « Lille Métropole Europe Convention Bureau » - Subvention.

*Adoptés.*

**Chemise n° 29**

**COMMERCE**

**Rapporteur : Monsieur MUTEZ**  
Conseiller Municipal délégué

**07/302** – Subvention à l'Union Commerciale Gambetta - Animation et promotion commerciale – Subventions pour diverses animations.

**07/303** – Subvention à l'Association des commerçants de la place Rihour, des rues des Fossés et de la Vieille Comédie - Rihour fête les mamans et modules publicitaire Internet.

**07/304** – Subvention à l'Union des Commerçants, Artisans et Créateurs du Vieux-Lille (UCARC) - Animation et promotion commerciale - Miss Vieux-Lille 2007.

**07/305** – Subvention à l'Association des Lions d'Or - Animation et promotion commerciale –  
Journée fleurie et musicale.

**07/306** – Subvention à l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière du Nord (UMIH) –  
Création/Transmission d'entreprise - Bus Forum de l'Emploi 2007.

**07/307** – Subvention à l'association des commerçants et artisans de Wazemmes Artois et  
environs - Animation et promotion commerciale - Modules publicitaires Internet.

**07/308** – Subvention à l'association Caulier Fives Animation - Animation et promotion des  
Marchés de plein air.

*Adoptés.*

**Chemise n° 30**

**ACTION SOCIALE LIEE AU LOGEMENT**

**Rapporteur : Madame STANIEC**  
Adjointe au Maire

**07/309** – Soldes des subventions destinées aux associations en matière d'action sociale liée au  
logement au titre du budget primitif 2007.

**07/310** – Versement d'une subvention à l'Association Départementale d'Information sur le  
Logement (ADIL) du Nord.

*Adoptés.*

**Madame le Maire** - Je vous remercie et je vous souhaite une bonne soirée.

(Séance levée à 20 heures 45)

